



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 03/03/20

Reçu en Préfecture le : 06/03/20
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 2 mars 2020
D - 2020 / 50

Aujourd'hui 2 mars 2020, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Madame Maribel BERNARD, Madame Delphine JAMET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Chantal FRATTI, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Paul AZIBERT, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Ghislaine BUISSON, Madame Michèle DELAUNAY, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas GUENRO, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur François JAY,

Excusés :

Monsieur Jean-Louis DAVID, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Catherine BOUILHET

**Convention de partenariat entre la Ville de Bordeaux,
l'Etat, la Région Nouvelle Aquitaine et l'Ecole Supérieure
de Théâtre Bordeaux Aquitaine. Autorisation. Signature.**

Monsieur Fabien ROBERT, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans la continuité du travail mené en 2019 et suite à l'accréditation nationale de l'École Supérieure de Théâtre Bordeaux Aquitaine (Estba) auprès du Ministère de la Culture et de la Communication, les partenaires institutionnels historiques ont établi une convention commune avec l'Estba, adossée au Centre Dramatique National du Théâtre Bordeaux Aquitaine.

Cette convention est établie pour quatre ans, sur trois années universitaires (2019-2020, 2020-2021, 2021-2022). Elle s'accorde avec les objectifs du Document d'orientation culturelle. Elle est établie entre l'Estba, la Ville de Bordeaux, l'Etat, et la Région Nouvelle-Aquitaine.

L'Estba est un acteur incontournable de la dynamique de renouveau et de la vitalité des jeunes équipes dramatiques, de la création théâtrale sur le territoire de la ville et de son agglomération. L'École représente le pôle de référence de pédagogie pour les apprentis-élèves interprètes dramatiques, et un vivier pour la création contemporaine théâtrale. Plus largement les élèves participent à la diffusion de la création contemporaine, avec les nombreux partenariats avec les autres scènes et les compagnies des arts de la scène sur le territoire. La mise en place d'une classe « égalité des chances » au sein de l'Estba depuis deux saisons doit être soulignée.

Cette convention est le fruit d'un échange fructueux entre les services de la Ville (Direction Générale des Affaires Culturelles), les autres partenaires, et l'équipe de direction de l'École. Elle marque une étape dans l'engagement des parties à travailler de façon transversale et en complémentarité sur l'enseignement professionnel artistique. Celle-ci précise les engagements des parties afin de soutenir les activités et projets de cette association. La mission de cette association est de favoriser la création et l'innovation, en participant à la production de la création artistique dramatique et des formes nouvelles, à travers l'enseignement des techniques dramatiques, en favorisant la rencontre des textes et des auteurs, des metteurs en scènes repérés aux futurs interprètes, en accompagnant la professionnalisation des jeunes interprètes. L'association œuvre pour améliorer l'accessibilité et la visibilité de l'offre culturelle, notamment grâce à toutes les formes de transmissions qui favorisent la mixité sociale, générationnelle, culturelle, géographique.

L'Estba allie exigence des enseignements artistiques et ouverture sur la création contemporaine à la fois dans une dimension culturelle, sociale, et territoriale.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 2 mars 2020

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT



– CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS –

AVEC L'ASSOCIATION
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE THÉÂTRE
BORDEAUX-AQUITAINE - ÉSTBA

Années universitaires : 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022

VU le règlement de l'Union Européenne n°651/2014 de la commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité, publié au Journal officiel de l'Union Européenne du 26 juin 2014, notamment son article 53 ;

VU la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine ;

VU le décret n°2007-1678 du 27 novembre 2007 relatif aux diplômes nationaux supérieurs professionnels délivrés par les établissements d'enseignement supérieur habilités par le Ministre chargé de la culture dans les domaines de la musique, de la danse, du théâtre et des arts du cirque et à la procédure d'habilitation de ces établissements (Version consolidée au 9 avril 2019) ;

VU le régime cadre exempté de notification n°SA.42681 relatif aux aides en faveur de la culture et de la conservation du patrimoine pour la période 2014-2020 ;

VU la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 ;

VU le décret n°2018-1355 du 28 décembre 2018 portant répartition des crédits et découverts autorisés par la loi 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 ;

VU le décret du 27 mars 2019, portant nomination de Madame Fabienne BUCCIO en qualité de préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de Gironde ;

VU le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1, L.759-2, D.612-32-2, D.612-34, D.759-1, D.759-4, D.759-5 et D.759-8 ;

VU l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master ;

VU l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistiques et culturels en date du 25 juin 2019 ;

VU l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 15 mai 2018 ;

VU l'arrêté du 13 juillet 2018 fixant les modalités d'accréditation des établissements publics nationaux d'enseignement supérieur de la création artistique et des établissements d'enseignement supérieur de

1/35

la création artistique dans le domaine du spectacle vivant et des arts plastiques en vue de la délivrance des diplômes conférant un grade universitaire défini à l'article L.613-1 du code de l'éducation ;

VU l'arrêté du 2 juillet 2019 accordant l'École Supérieure de Théâtre Bordeaux-Aquitaine - ÉSTBA, à délivrer le Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien pour les années universitaires (juillet 2019 à juin 2022 – trois années universitaires) ;

VU la circulaire du 15 janvier 2018 relative aux modalités d'application du dispositif de labellisation et au conventionnement durable dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques ;

VU la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations ;

VU les programmes 131 et 224 de la Mission de la Culture ;

VU la délibération de la séance plénière du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine en date du 30 mars 2020 ;

VU la délibération du Conseil municipal de la Ville de Bordeaux en date du 2 mars 2020 ;

VU le Conseil d'administration de l'École Supérieure de Théâtre Bordeaux-Aquitaine - ÉSTBA qui s'est tenu le 6 décembre 2019 ;

ENTRE

D'UNE PART,

- L'État, Ministère de la Culture, représenté par Madame Fabienne BUCCIO, Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de la Gironde ;
- La Région Nouvelle-Aquitaine, représentée par Monsieur Alain ROUSSET, Président du Conseil régional, désignée sous le terme « la Région » ;
- La Ville de Bordeaux, représentée par Monsieur Nicolas FLORIAN, Maire, désignée sous le terme « la Ville ».

Désignés ensemble sous le terme « les partenaires publics ».

ET D'AUTRE PART,

L'association dénommée « École Supérieure de Théâtre Bordeaux-Aquitaine - ÉSTBA », dont le siège social est situé au TnBA, 3 place Pierre Renaudel, 33 800 Bordeaux, représentée par son président, Monsieur Olivier BROCHET, dûment mandaté.

SIRET : 503 651 622 00014
Code APE : 8542Z
Identifiant Chorus : 1000543794
Catégorie de bénéficiaire : 64

Ci-après désigné « le bénéficiaire ».

PRÉAMBULE

Considérant la politique d'enseignement supérieur et culturel de l'État,

Promulguée le 7 juillet 2016, la loi sur la liberté de création, l'architecture et le patrimoine (loi CAP) consolide la place des enseignements artistiques dans les politiques culturelles de l'État. Elle redéfinit les responsabilités en la matière de l'État et des collectivités publiques.

Les écoles françaises d'enseignement supérieur consacrées aux métiers artistiques constituent un réseau d'une centaine d'établissements dans les domaines de l'architecture, du patrimoine, des arts plastiques, du spectacle vivant et du cinéma/audiovisuel.

Elles proposent plus de 40 diplômes nationaux, dont celui du Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien (DNSPC).

Elles forment les élèves à la vocation affirmée, qui ont suivi un enseignement initial au sein d'établissements d'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique, mais également du cirque, des arts de la rue, de la marionnette et des techniques du spectacle.

Le Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien atteste l'acquisition d'une qualification professionnelle pour l'exercice du métier de comédien. Il est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau II de la nomenclature interministérielle des niveaux de certification.

Le diplôme national est délivré par les établissements d'enseignement supérieur accrédités à cette fin par le Ministre chargé de la culture. Cette accréditation est prononcée pour une durée de cinq ans au plus. Le bénéficiaire a été accrédité à délivrer le Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien pour les années 2019-2022. C'est à ce titre qu'un contrat pluriannuel d'objectifs est contracté entre l'association, la Ville de Bordeaux, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'État.

Considérant que la Région Nouvelle-Aquitaine déploie une politique culturelle en faveur des expressions artistiques dans toutes leurs diversités, inscrite dans le cadre général de sa politique culturelle visant à : développer les industries culturelles, créatives et numériques, contribuer à élargir les possibilités pour chacun de disposer d'accès les plus adaptés possibles à des ressources artistiques et culturelles, valoriser le patrimoine culturel régional, favoriser la diversité de la création artistique professionnelle, accompagner la mise en œuvre de parcours artistiques et culturels des personnes et structurer une politique publique concertée en faveur des langues et cultures régionales. La politique culturelle menée par la Région porte au cœur de son action les interactions entre les artistes, les opérateurs culturels et les personnes dans le respect de leurs droits culturels

La Région Nouvelle-Aquitaine soutient, dans ce sens, la formation des jeunes artistes du spectacle vivant et des arts plastiques et visuels et accompagne leur insertion professionnelle pour une professionnalisation optimale le plus souvent en Nouvelle-Aquitaine. Elle est à ce titre attachée au projet pédagogique, artistique et culturel de l'établissement d'enseignement supérieur artistique dans le respect de son équilibre budgétaire.

Considérant la politique culturelle de la Ville de Bordeaux,

Acteur incontournable de la dynamique de renouveau et de la vitalité des jeunes équipes dramatiques, de la création théâtrale sur le territoire de la ville et de son agglomération, l'École Supérieure de Théâtre Bordeaux-Aquitaine - ÉSTBA, adossée au Théâtre national Bordeaux Aquitaine (Centre Dramatique National), représente le pôle de référence de pédagogie pour les apprentis-élèves interprètes dramatiques, et un vivier pour la création contemporaine théâtrale.

Plus largement, les élèves participent de la diffusion de la création contemporaine, et l'école permet un renouvellement des équipes artistiques, comme un maillon essentiel entre le Conservatoire, l'Université et

3/35

le monde professionnel. Elle ouvre un réservoir de talents aux compagnies du territoire et constitue un terrain d'expérimentation pour les metteurs en scène invités.

École à l'écoute du monde et de sa diversité, la mise en place de la Classe Égalité répond aussi à l'attention d'une plus grande ouverture de l'école à l'égalité des chances et à la recherche de talents.

Considérant les objectifs énoncés dans le Document d'Orientation culturelle, cadre de référence de la politique culturelle de la ville de Bordeaux, à savoir :

- Favoriser la création et l'innovation, en participant à la production de la création artistique dramatique et des formes nouvelles, à travers l'enseignement des techniques dramatiques, en favorisant la rencontre des textes et des auteurs, des metteurs en scènes repérés aux futurs interprètes, en accompagnant la professionnalisation des jeunes interprètes,
- Améliorer la visibilité de l'offre culturelle et travailler l'accessibilité pour tous, notamment grâce à toutes les formes de transmissions qui peuvent favoriser la mixité sociale, générationnelle, culturelle, géographique.

Considérant que le projet pédagogique et artistique présenté par la direction de l'École Supérieure de Théâtre Bordeaux-Aquitaine - ÉSTBA participe de cette politique.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet d'établir le cadre contractuel entre le bénéficiaire et les partenaires publics signataires pour la mise œuvre du projet de l'École Supérieure de Théâtre Bordeaux-Aquitaine - ÉSTBA, accréditée par le Ministre chargé de la culture pour les années universitaires 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022.

Par la présente convention, le bénéficiaire s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre le programme conforme à son objet statutaire afin de pouvoir délivrer le Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien selon les standards attendus.

Le projet conçu par Madame Catherine Marnas, directrice, et approuvé par le conseil d'administration, est décliné en programme pluriannuel d'activité.

Les partenaires publics contribuent financièrement au fonctionnement général et à la réalisation du projet pédagogique.

ARTICLE 2 – MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ENSEIGNEMENT

2.1 Présentation de l'école

- > Fiche d'identité synthétique (cf. annexe 1.1 Présentation de l'École)
- > Chiffres clés (cf. annexe 1.1 Présentation de l'École)
- > Présentation du parc immobilier de l'établissement (cf. annexe 1.1 Présentation de l'École)
- > Les missions de l'établissement telles que confiées par les documents fondateurs

« L'ÉSTBA a pour objet de mettre en œuvre le cursus de formation supérieure du comédien dans le cadre d'un projet artistique et pédagogique singulier inscrit dans les objectifs que se sont fixés les établissements signataires de la plateforme de l'Enseignement supérieur pour la Formation des Comédiens, à savoir :

- la mise en réseau de ces établissements
- le partage de principes et de modalités d'organisation communs dans le respect des spécificités de chacun
- la délivrance du Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien, conformément au décret n° 2007-1678 du 27 novembre 2007.

4/35

Dans ce cadre, l'ESTBA se donne comme objectif la formation supérieure initiale et continue afin :

- de préparer à la vie professionnelle de futurs comédiens, par l'enseignement de l'art dramatique, la pratique du plateau et l'organisation de stages, la connaissance de l'environnement institutionnel, juridique et social, et l'initiation à l'encadrement d'ateliers de transmission des savoirs ;
- de concevoir les études sur trois années, avec des programmes intenses et diversifiés, ouverts sur la vie artistique et les réalités culturelles de son environnement ;
- de conjuguer des choix artistiques et pédagogiques affirmés, avec une ouverture sur la recherche et la prise en compte des divers courants esthétiques qui traversent le théâtre ;
- de préparer les élèves à un ensemble de champs d'interprétation et d'intervention que les réalités de la création théâtrale d'aujourd'hui et de demain leur proposeront ;
- de procéder à une évaluation individuelle des élèves, selon des critères qui doivent prendre en compte la spécificité de l'acte théâtral ;
- de concevoir ses missions et leur organisation dans un esprit de service public, de se rapprocher d'autres établissements d'enseignement supérieur et des conservatoires de la Nouvelle Aquitaine. »

Extrait des statuts de l'association

2.2 Diagnostic

Ce diagnostic, détaillé en annexe (cf. annexe 1.2 Diagnostic), a été dressé dans le cadre de la procédure d'accréditation de l'École Supérieure de Théâtre Bordeaux-Aquitaine - ESTBA, qui s'est déroulée entre octobre 2018 et juin 2019, et à partir du document Bilan et Perspectives qui composait cette dernière (figurant également en annexe, cf. annexe 2). Il est exposé ici dans ses grandes lignes :

- > **Une démarche qualité à étoffer** (évaluation des enseignements, des formations et prise en compte des résultats)
- > **Une école dans un théâtre : un contexte d'études confortable pour ses élèves et propice à une pédagogie en permanentes interrogation et évolution**
 - Caractère opérationnel des équipes, des locaux et équipements
 - Prise en compte de la diversification et de l'évolution des pratiques et compétences professionnelles
 - Préparation à l'environnement socio-professionnel des élèves tout en les sensibilisant aux enjeux d'un théâtre public et ses missions d'accessibilité
- > **Un suivi de l'insertion professionnelle à adapter**
 - Un suivi assuré en lien avec le Centre Dramatique National (CDN) et son réseau
 - Un suivi à objectiver et à adapter au nombre grandissant de promotions diplômées
- > **Un périmètre d'actions étendu pour les partenariats de l'ESTBA : projets avec des structures artistiques et culturelles aussi bien à l'échelle du territoire qu'au niveau national, en passant par des structures davantage liées à la société civile.** Une pluralité riche à valoriser dans le cursus, dans la vie de l'École et de ses futurs comédiens
 - Une typologie à confirmer face à la pluralité des partenaires
 - Articulation avec l'environnement régional de formation supérieure : rencontres des équipes porteuses de projets de partenariat mais aussi de leurs étudiants
 - Une pluralité et diversité de partenaires riche permettant le partage d'expérience, mais aussi la découverte de nouvelles approches pour travailler sur le territoire auprès de publics très différents
 - Engagement de l'École dans les enjeux d'accessibilité à l'enseignement supérieur Culture Théâtre avec la volonté de pérennisation du programme Égalité des chances, dont les financements pour une suite du projet sont aujourd'hui encore à construire

5/35

2.3 Projet stratégique : objectifs pour les trois années à venir (objectifs jugés prioritaires)

- > Objectif n°1 **Structurer la démarche qualité, en termes pédagogique et de soutenabilité**

Le suivi pédagogique et individualisé de chaque élève – véritable atout pour la formation –, est très lié à la taille et l'échelle humaines de l'École. Celles-ci constituent les conditions premières d'une structuration efficiente de la démarche qualité.

L'accompagnement individuel assuré par l'équipe pédagogique mais aussi administrative de l'École témoigne également de cette démarche qualité : un souci permanent d'amélioration des conditions de vie étudiante, au bénéfice d'une formation exigeante (implication et engagement au sein d'un groupe, d'une équipe).

Cet accompagnement peut être pensé, mis en perspective, à l'occasion notamment des conseils pédagogiques trimestriels, en lien avec les enseignants réguliers (cours techniques et fondamentaux du matin) ou encore s'appuyer sur le partenariat durable avec le CROUS pour le suivi social des élèves.

Tandis que la démarche d'évaluation a davantage été structurée, depuis 2016, dans le sens enseignants > élèves, celle-ci doit être complétée par la consolidation d'un circuit d'informations, de remarques, d'évaluations, de propositions, etc. partagé entre les intervenants (réguliers ou plus ponctuels), les élèves et l'équipe de l'École. Des temps privilégiés, parenthèses de réflexion commune, seront par exemple "inscrits" au planning à l'issue de chaque stage long ainsi qu'en fin d'année. Conduits par la direction et la coordination de l'École, ils prendront la forme, pour les élèves, d'une prise de parole personnelle et égalitaire, autour d'axes de réflexions tels que l'analyse, l'expression d'un ressenti, de besoins, d'attentes vis-à-vis du groupe et des individus, etc.

Action :

Développer, favoriser et animer un espace partagé entre trois entités, trois acteurs majeurs pour rendre possible l'expérimentation, l'évaluation et la consolidation du projet pédagogique de l'École

Méthode :

Comme elle a déjà pu le mettre en place avec des entretiens collectifs et individuels avec la promotion 3 en 2016, la direction pédagogique a sollicité, après avoir posé les premières bases de réflexion, sa toute dernière promotion diplômée en juin 2019. Dotés du recul et d'une maturité nécessaires à l'exercice, les anciens élèves de la promotion 4 participent à la rédaction du document de base et aux critères d'évaluation des enseignements qu'ils ont reçus. C'est aussi une façon de les associer au projet pédagogique de l'École dont ils continuent, différemment, à faire partie.

La matrice même de ce questionnaire s'appuie donc sur l'expérience d'une promotion diplômée. Elle est également pensée comme évolutive et dont la promotion actuelle, en cours de formation, peut s'emparer si elle le souhaite, tout en conservant cette même approche constructive et participative. Ainsi, l'actuelle promotion (promotion 5) peut proposer, au sein de ce questionnaire, des évolutions en lien direct avec le programme pédagogique élaboré pour elle – les cursus se tissant au gré des différents stages, en fonction d'un groupe, de ses évolutions et des parcours individuels tout au long des trois années de formation. L'équipe permanente de l'École constitue un véritable socle de ressources humaines à la structuration de cette démarche qualitative. L'équipe des professeurs réguliers est par ailleurs invitée à prendre part à cette démarche qualité.

- Indicateurs :
1. taux de retour des questionnaires d'évaluation des enseignements et de la formation
 2. ressources propres au service de l'objectif

- > Objectif n°2 **Renforcer le suivi de l'insertion professionnelle**

Le fonds d'insertion : un dispositif mais aussi un moyen de mesure précis déjà en place.

Financé dans sa totalité par la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 50 000 € par an et créé dès la sortie de la toute première promotion de l'École, le fonds d'insertion favorise l'insertion professionnelle

6/35

des jeunes diplômés de l'ESTBA jusqu'à trois ans après leur sortie de l'École, au sein de productions qui tournent au niveau national, voire international.

Son intervention – sous la forme d'un soutien financier en direction de l'employeur (compagnies ou toute autre structure de production) basé sur la prise en charge du salaire brut selon les minima conventionnels – fait l'objet d'une commission d'études se réunissant deux fois par an et présidée par la Directrice de l'ESTBA et du TnBA. Il permet de suivre assez précisément l'insertion professionnelle de la promotion concernée à l'aune des demandes d'aide formulées par les différents employeurs. En effet, ces dernières permettent déjà une évaluation assez précise des projets dans lesquels sont impliqués les anciens élèves et jeunes acteurs. La demande de fonds d'insertion s'apparentant aux procédures habituelles de demande de subvention pour ces opérateurs artistiques – dossier artistique, état des financements et montage budgétaire de la production, tournée, etc. –, il apparaît donc aisé d'avoir, par son intermédiaire, une vue globale sur les projets ainsi qu'une appréciation sur la qualité d'insertion professionnelle de chaque ancien élève et ce, pendant trois ans après leur sortie.

Au-delà de ce suivi à travers un dispositif d'insertion dédié et déjà existant, il s'agissait jusqu'alors d'un suivi très qualitatif rendu possible par le nombre restreint de promotions (3 promotions sorties jusqu'en juin 2019) et une proximité toujours très efficace avec le CDN (en prise directe avec les compagnies à la recherche de comédiens pour leur création dans le cadre d'apport en coproduction, mise à disposition d'espaces pour des résidences d'artistes, etc.).

Une première enquête a été mise en place à la rentrée 2018 à destination de la promotion 3 (encore éligible au fonds d'insertion), mais reste encore à mettre en perspective avec la prochaine campagne de collecte de données pour pouvoir être analysée et comparée.

Par ailleurs, cette première enquête gagnera à être repensée dans le périmètre des renseignements demandés et des modalités pratiques de réponse (ergonomie et questionnaire interactif numérique en ligne pour plus de simplicité).

Actions :

- **Réactualiser (sur le fond) et (re)modéliser (sur la forme) le questionnaire annuel à destination de la dernière promotion diplômée**

- En plus d'outils d'objectivation et d'un suivi qualitatif, **mettre en place une autre forme de suivi (trimestriel) se faisant le relais des actualités des anciens élèves** (pour la promotion bénéficiant du fonds et pour la précédente (sortie du dispositif), afin de pallier l'effet "creux de la vague") sur divers supports, principalement numériques : site internet, newsletters et réseaux sociaux.

Au-delà de la valorisation de l'insertion professionnelle des jeunes comédiens et du maintien des liens tissés avec les anciens élèves, cela permet une meilleure identification des anciens élèves susceptibles d'être les plus directement concernés par certains avis d'auditions/castings, appels à projets ou résidences.

Méthode :

- La mise en réseau de ces interrogations, suite à l'amélioration du questionnaire dédié au suivi de l'insertion, pourrait s'appuyer sur l'expérience du Jeune Théâtre National dont la mission principale est l'insertion des jeunes diplômés du Conservatoire national supérieur d'Art dramatique (CNSAD) et de l'École du Théâtre national de Strasbourg (TNS). Pourquoi ne pas mettre à contribution son expertise dans une volonté de mise en adéquation (et non d'"harmonisation") de ce type d'outils avec les autres écoles nationales d'art dramatique ? Ainsi, les problématiques propres au secteur pourraient être abordées ensemble, fortes des expériences de chacun des référents "Insertion des écoles de l'enseignement supérieur Culture Théâtre/Marionnette".

- Afin que la mise en place et la valorisation des actualités des anciens élèves soient moins chronophages pour la modeste équipe de l'ESTBA, l'École pourra imaginer la conception d'outils de mise à jour simplifiée et effectuée par les anciens élèves eux-mêmes (connexion via une plateforme) à l'occasion d'une mission dédiée à l'ESTBA (dont les modalités de recrutement sont encore à étudier au vu des moyens de fonctionnement de l'École) et en étroite collaboration avec le service communication

7/35

du TnBA. Par exemple : la mise à jour à distance des CV par les anciens élèves eux-mêmes, au fur et à mesure de leurs projets.

Indicateurs :

1. taux d'insertion professionnelle à 3 ans
2. taux de répartition du fonds d'insertion sur les 3 années d'éligibilité de la promotion sortie (par élève et par projet)
3. taux de retour des questionnaires de la dernière promotion sortie
4. nombre d'anciens élèves inscrits dans le fichier des alumni

> Objectif n°3 Structurer la démarche partenariale

L'ESTBA évolue sur un site métropolitain et plus précisément au sein d'un quartier très riche en établissements enseignement supérieur et enseignement supérieur Culture ; elle participe du dynamisme du site Sainte-Croix à Bordeaux avec notamment l'Institut de Journalisme Bordeaux-Aquitaine (IJB), l'École des Beaux-Arts de Bordeaux (ÉBAX) et le Pôle d'Enseignement Supérieur Musique et Danse (PESMD) aux côtés du TnBA et du Conservatoire Jacques Thibaud.

À l'échelle locale et à titre d'exemple, elle compte en 2018-2019 plus d'une dizaine de partenaires issus de la métropole bordelaise, allant du champ de l'ES (Université Bordeaux Montaigne-UBM), de l'ESC (ÉBAX, PESMD, Institut international Image et Son 3iS-Bordeaux), à celui de la formation initiale (Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud) ou en passant par des opérateurs culturels et artistiques (Bibliothèque de Bordeaux, Compagnie Pension de Famille/Laurence de la Fuente, Compagnie Révolution/Anthony Égécé), des institutions (CROUS Bordeaux) pour enfin s'ouvrir aux structures de la société civile (le Groupe local Bordeaux de La Cimade par exemple).

Ce dynamisme partenarial se traduit à d'autres échelles, régionales, nationales et internationales (cf. annexe 1.2 Diagnostic).

Malgré la diversité des champs d'actions de l'ensemble de ces partenaires, deux grandes catégories de partenariats peuvent être dégagées :

- les partenariats directement reliés à la pédagogie ;

Ils consistent par exemple en l'échange de cours (comme avec le PESMD), la mise en dialogue des élèves de l'École avec d'autres étudiants de l'enseignement supérieur Culture Théâtre (comme avec l'Académie de l'Union) ou de l'enseignement supérieur Culture Arts (comme avec l'ÉBAX) : le temps d'un échange, d'un laboratoire de recherches, pouvant parfois donner lieu à de futures synergies professionnelles ;

- les partenariats d'action au long cours ;

Ils viennent rythmer les trois années de cursus, avec des temps dévolus à la création et aux évolutions induites par un projet dont résulte un objet artistique en dernière année.

Cet ancrage à la fois territorial, national et international, est l'élément indispensable à la découverte de multiples façons de pratiquer un art. L'apprenti-comédien aura pu non seulement développer sa capacité d'adaptation à de nombreuses manières d'imaginer/inventer sa propre pratique, mais aussi d'en choisir l'orientation. Ce développement est constitutif de l'ouverture même de l'École sur le monde contemporain et ses enjeux.

Le principal partenaire de l'ESTBA n'est autre que le Centre dramatique national qui l'"abrite". En plus des moyens humains, des mises à disposition de locaux, de matériel, etc. (cf. annexe 1.1 Présentation de l'École), il constitue un partenaire artistique, professionnel et pédagogique primordial pour l'activité de l'ESTBA. Mais l'École constitue elle aussi, en miroir, un lieu de recherche artistique, de laboratoire professionnel : comment la pédagogie est-elle porteuse d'une réflexion, d'une pensée sur le rôle de l'artiste ? Du monde que ce dernier investit, habite, essaie de changer ou pour le moins d'éclairer ? Comment la présence d'une École et ses jeunes acteurs diplômés incite à penser le territoire, le lien aux compagnies émergentes, régionales pour une maison de création ? etc.

8/35

Actions :

- Intégrer ces partenariats dans le cursus dès leur élaboration et à partir de ceux-ci déterminer la politique de projet menée au sein même de l'École (rythme des rencontres à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école, méthodologie de projet adaptée au cursus de la formation initiale de l'École, etc.)
- Inscrire sur un territoire des partenariats d'action au long cours dans un souci de prise directe avec des problématiques sociétales contemporaines
- Fixer et consolider les liens avec le TnBA : une École dans un théâtre, un théâtre dans une École. Interroger, concerter puis établir les règles d'une cohabitation et d'une interaction permanente entre les deux structures

Méthode :

- Mettre les élèves en situation de "passeurs" d'une pensée, d'un état des lieux contemporains qu'ils élaborent au cours de partenariats d'action au long cours encadrés par l'équipe pédagogique.
- Placer au cœur de cette démarche partenariale la notion de *transmission* : non seulement à l'échelle de l'élaboration du projet (recherche et construction d'un langage commun entre deux entités), mais aussi à l'échelle même de l'objet artistique : le théâtre et la question de la traduction d'une pensée au plateau.
- Valoriser cette dernière notion de transmission à l'aune de l'Éducation artistique et culturelle (ÉAC) : l'ouverture à la fois symbolique et physique du Théâtre à destination de partenaires nouveaux à travers le lien privilégié, la relation tissée entre les interlocuteurs et les élèves pendant presque trois ans.
- Actualiser et valoriser les mises à disposition du TnBA (locaux et personnel) par le moyen d'une convention de partenariat.
- Mettre en place une Charte TnBA-ÉSTBA régissant les "bonnes pratiques" ou procédures, quant à la cohabitation des deux structures, la réalisation de leurs missions respectives et les différents projets mêlant les équipes du TnBA et de l'ÉSTBA. Ce document sera établi dans un esprit de concertation permettant l'implication de tous les services dans son élaboration et sa rédaction. Enfin, ce document sera soumis à des évolutions en fonction du projet de la Direction du TnBA et de l'ÉSTBA et pourra, dans tous les cas, constituer un support à la fois théorique et pratique pour les penser, les mettre en place et les appliquer.

Indicateurs :

I. nombre de partenaires et leur(s) champ(s) d'action(s) respectif(s)

> Objectif n°4 À son échelle et dans la mesure de ses moyens, travailler à l'égalité dans l'accessibilité et au maintien dans l'enseignement supérieur Culture Théâtre

Résultat d'une porosité avec le TnBA et ses missions de service public, cet objectif est évidemment à penser en écho avec le travail d'élargissement des publics du CDN, son souci constant du territoire et de démocratisation culturelle, notamment à travers deux grands types d'actions : la rencontre avec le territoire et ses habitants par le biais de la "balade du TnBA" (des spectacles pour tous à jouer partout, dans les lieux du quotidien transformés pour l'occasion en théâtres éphémères), mais aussi la sensibilisation et l'accompagnement de publics spécifiques.

Cette ambition naît de plusieurs constats partagés avec l'ensemble des écoles nationales de l'enseignement supérieur Culture Théâtre et dressés à l'occasion de leurs concours et recrutement : une origine géographique essentiellement liée aux grandes villes et agglomérations, une diversité culturelle peu représentée et des difficultés matérielles pour certains candidats à pouvoir passer ces auditions.

De plus, cette accessibilité à la formation supérieure en art dramatique est à mettre en perspective avec la spécificité d'un territoire dont l'inégalité dans la répartition des structures labellisées – constituant un premier accès au Théâtre en tant que spectateur et parfois amateur – reste encore marquée.

À cela s'ajoute une tendance nationale : la disparition dans certains lycées de spécialités, notamment Théâtre, laissant place à des alternatives d'établissement privés souvent très chers et contribuant davantage aux freins sociaux de ce type de formation.

Enfin, le maintien dans les études est également un enjeu de taille dans ces formations où l'engagement personnel est très fort (plannings de travail denses et suscitant un travail en amont comme l'apprentissage

9/35

de textes par exemple). Le suivi individuel tout au long de la formation n'en est que plus indispensable pour pouvoir permettre aux élèves d'être accompagnés au mieux dans leurs conditions de vie étudiante.

Action(s) :

• Pour l'accessibilité à l'enseignement supérieur Culture Théâtre :

- mise en place de stages à Bordeaux et en délocalisation sur le territoire au sein de structures partenaires : opérateurs culturels et prioritairement lieux de diffusion pour les rendre plus familiers ;

- mise en place en 2019-2020 d'une première classe intégrée : année de préparation aux concours d'écoles nationales supérieures – expérience pouvant faire l'objet d'une pérennisation en fonction des soutiens financiers obtenus ;

- favoriser les conditions d'accueil de tous les candidats aux concours : sollicitation des abonnés du TnBA pour l'hébergement des candidats au 2nd tour ; conditions d'accueil qui se veulent des plus propices au sein de l'ÉSTBA au 1^{er} tour (avec une équipe d'accueil dédiée, la possibilité d'échauffement avant passage dans l'un des deux studios prévus à cet effet, un jury attentif à toutes les situations, etc.)

• Pour le maintien dans l'ESC Théâtre :

- un accompagnement individuel et personnalisé (demande d'aides d'urgence du CROUS, Fonds national d'aide d'urgence annuelle culture-FNAUAC, etc.)

- une priorité sur le nombre d'heures plus conséquent en tant qu'ouvreur au TnBA si besoin

- la mise en place de partenariats avec les fondations dédiées et familiales de ces enjeux

Méthode :

La mise en place de ces actions ne peut se penser sur le territoire néo-aquitain qu'en complémentarité avec l'Académie de l'Union-École supérieure professionnelle de théâtre du Limousin tournée quant à elle vers les jeunes des Outre-Mer. Un partage d'expérience entre les deux structures pourra être mis en place, permettant ainsi d'aborder des enjeux et interrogations d'ordre juridique, de suivi et d'accompagnement social pour les jeunes intégrant ces deux dispositifs.

Elle s'appuiera sur la connaissance du territoire des équipes en lien avec les publics du TnBA et pourra compter sur le partage d'expériences et de problématiques liées à cet enjeu majeur avec d'autres écoles nationales supérieures d'art dramatique comme l'École du TNS, l'École de la Comédie de Saint-Etienne, ou encore le CDN de Béthune, la Scène nationale de Mulhouse.

Elle cherchera des partenaires financiers pouvant participer à la pérennité et l'inscription du projet sur le territoire pour la prochaine période d'accréditation (en sus du Fonds social européen-FSE qu'elle a obtenu pour la première phase de son programme Égalité des chances se déclinant sous la forme de 6 stages de 2018 à 2020 et l'ouverture d'une classe intégrée de septembre 2019 à juin 2020) et se rapprochera des fondations (Fondation de France, Culture et Diversité, Hermès, etc.).

Indicateurs :

1. le nombre de boursiers inscrits en formation initiale et leurs échelons
2. le nombre de bénéficiaires des stages et classe intégrée Égalité des Chances (ÉdC)
3. un suivi des parcours des jeunes ayant bénéficié du programme ÉdC

ARTICLE 3 – DURÉE DE LA CONVENTION

La convention est conclue pour une durée de 3 années universitaires (2019-20, 2020-21, 2021-22) pendant lesquelles l'ÉSTBA est accréditée à délivrer le Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien.

ARTICLE 4 – CONDITIONS DE DÉTERMINATION DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE

La détermination et les modalités des versements des contributions financières des parties à la présente convention à la structure pour la réalisation de son projet pédagogique sont fixées dans des conventions bilatérales passées entre la structure et chacune des parties à la présente convention.

10/35

Il est précisé qu'au titre du règlement (UE) de la commission du 17 juin 2014 visé, les partenaires publics contribuent financièrement au projet visé à l'article 1^{er} de la présente convention.

La contribution des partenaires publics est une aide au fonctionnement, qui prendra la forme d'une subvention. Les partenaires publics n'en attendent aucune contrepartie directe.

- Pour l'État le versement de la subvention sera effectué au moyen d'une convention financière bilatérale.

Le montant du soutien de la DRAC Nouvelle-Aquitaine en 2019 est de 146 000 € pour le BOP 224-1.

- Pour la Région, le versement de la subvention fera l'objet d'une convention financière annuelle. En 2019, le montant de son aide s'élève à 215 000 €.

Pour 2020, 2021 et 2022, la contribution financière annuelle de la Région sera octroyée après délibération de la Commission Permanente du Conseil Régional et sous réserve du vote du budget et de la disponibilité des crédits.

- Pour la Ville, le versement de la subvention fera l'objet d'une convention financière annuelle. En 2019, le montant de son aide s'élève à 92 000 €.

La Ville met également à disposition un agent, professeur d'enseignement artistique (hors classe), à temps non-complet (6/16^e), afin de contribuer au projet de développement de l'ESTBA.

Le montant annuel de cette mise à disposition, estimé au 4 mars 2019, est de 26 323,91 €. L'ESTBA est refacturée et reçoit une subvention compensatoire d'un montant équivalent.

La Ville met également à disposition, à titre gratuit, les repas du midi pour les élèves inscrits en formation initiale à l'ESTBA. Cette contribution volontaire en nature a été évaluée à 11 200 € par an.

Pour 2020, 2021 et 2022, la contribution financière annuelle de la Ville sera octroyée après délibération du Conseil municipal et sous réserve du vote du budget et de la disponibilité des crédits.

ARTICLE 5 – MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

L'évaluation porte notamment sur la réalisation du programme d'actions en article 2 et, le cas échéant, sur son impact au regard de l'intérêt général.

Le bénéficiaire s'engage à fournir, au plus tard six mois avant le terme de la convention, un bilan d'ensemble qualitatif et quantitatif de la mise en œuvre du programme d'actions.

Les partenaires publics procèdent avec le bénéficiaire à une évaluation de la réalisation du projet auquel ils ont apporté leur concours, sur un plan quantitatif comme qualitatif. Les indicateurs inscrits au titre de la présente convention, définis par les parties, contribuent au suivi annuel puis à l'évaluation finale de la réalisation de la convention.

ARTICLE 6 – JUSTIFICATIFS

Le bénéficiaire s'engage à fournir dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice les documents ci-après :

- Le compte rendu financier de l'action, qui retrace de façon fiable l'emploi des fonds alloués pour l'exécution des obligations prévues à la présente convention. Ce document est accompagné d'un compte rendu quantitatif et qualitatif du projet comprenant les éléments mentionnés à l'annexe I et définis d'un commun accord entre les partenaires publics et le bénéficiaire.
- Les comptes annuels et, en cas d'obligation législative ou réglementaire, le rapport du commissaire aux comptes et, le cas échéant, la référence de leur publication au Journal officiel ;
- Le rapport annuel d'activité ;
- Tout autre document nécessaire à la compréhension du programme d'actions ou mentionné dans les conventions financières bilatérales.

Ces documents sont signés par le président ou toute personne habilitée.

11/35

ARTICLE 7 – AUTRES ENGAGEMENTS

7.1 Le bénéficiaire informe sans délai les partenaires publics de toute modification de son identification et fournit la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire.

7.2 En cas d'inexécution, de modification substantielle ou de retard dans la mise en œuvre de la présente convention, le bénéficiaire en informe les partenaires publics sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.

7.3 Le bénéficiaire s'engage à faire figurer de manière lisible l'identité visuelle de chaque partenaire public sur tous les supports et documents produits dans le cadre de la convention.

7.4 Le bénéficiaire déclare ne pas être bénéficiaire d'aide illégale et incompatible soumise à obligation de remboursement en vertu d'une décision de la Commission Européenne.

ARTICLE 8 – SANCTIONS

8.1 En cas de retard dans l'exécution ou d'inexécution de la convention par le bénéficiaire, ou en cas de modification substantielle et unilatérale de celle-ci, sans l'accord écrit des partenaires publics, ces derniers peuvent ordonner le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, la suspension de la subvention ou la diminution de son montant, après examen des justificatifs présentés par le bénéficiaire.

8.2 Tout refus de communication ou toute communication tardive du compte rendu financier mentionné à l'article 6 peut entraîner la suppression de l'aide. Tout refus de communication des comptes peut entraîner également la suppression de l'aide.

8.3 Les partenaires publics informent le bénéficiaire de ces décisions par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie électronique avec accusé de réception.

ARTICLE 9 – CONTRÔLE DES PARTENAIRES PUBLICS

9.1 Les partenaires publics contrôlent annuellement, ainsi qu'à l'issue de la convention, que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre du programme d'actions au titre duquel cette contribution est accordée. Ils peuvent exiger le remboursement de la quote-part excédentaire de la contribution financière ou la déduire du montant de la nouvelle subvention en cas de renouvellement.

9.2 Pendant et au terme de la convention, un contrôle sur place peut être réalisé par les partenaires publics, dans le cadre de l'évaluation prévue à l'article 5 ou dans le cadre du contrôle financier annuel. Le bénéficiaire s'engage à faciliter l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile dans le cadre de ce contrôle. Le refus de leur communication entraîne la suppression des aides.

ARTICLE 10 – CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée à la réalisation de l'évaluation prévue à l'article 5 et au contrôle de l'article 9, ainsi qu'au renouvellement de l'accréditation par le Ministre en charge de la culture.

ARTICLE 11 – AVENANT

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par les partenaires publics et le bénéficiaire. L'avenant conclu précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis aux articles 1 et 2. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui la régissent.

12/35

La demande de modification de la présente convention est réalisée en la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, les autres parties peuvent y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 12 – ANNEXES

Les annexes font partie intégrante de la présente convention.

ARTICLE 13 – RÉSILIATION DE LA CONVENTION

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, cette dernière pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tout autre droit qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

ARTICLE 14 – RECOURS

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du tribunal administratif de Bordeaux.

La décision peut être contestée devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application *Telerecours Citoyens*, accessible par le site internet « www.telerecours.fr ».

Fait à Bordeaux, le en 4 exemplaires

Pour le bénéficiaire, Pour l'État, la Préfète de région Nouvelle-Aquitaine,

Pour la Région Nouvelle-Aquitaine, Pour la Ville de Bordeaux,

13/35

ANNEXE I – PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE ET DIAGNOSTIC

1.1 Présentation de l'école

> Fiche d'identité synthétique

École Supérieure de Théâtre Bordeaux-Aquitaine - ÉSTBA
Association loi 1901, créée le 28/02/2008

Modes de gouvernance

Le Conseil d'administration, composé comme suit :

Dix membres de droit :

- la directrice du Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine - TnBA
- deux représentants de la Direction régionale des affaires culturelles de la Nouvelle-Aquitaine, désignés par le directeur régional des affaires culturelles
- une personnalité qualifiée, proposée le directeur régional des affaires culturelles de la Nouvelle-Aquitaine
- deux représentants de la Ville de Bordeaux, désignés par le Conseil municipal de la Ville de Bordeaux
- le directeur du Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud
- deux représentants du Conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine, désignés par le président du Conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine
- une personnalité qualifiée, proposée par le ou la président du Conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine

Huit membres associés :

- une personnalité proposée par la présidente de l'Université Bordeaux Montaigne - UBM
- une personnalité proposée par le président de l'École nationale supérieure d'Architecture et du Paysage de Bordeaux - EnsapBx
- une personnalité proposée par le président du Pôle d'Enseignement Supérieur de Musique et de Danse Bordeaux Aquitaine - PESMD
- une personnalité proposée par le président de l'École supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux - EBABX
- une personnalité proposée par le président de l'Office artistique de la Région Nouvelle-Aquitaine - OARA
- une personnalité proposée par la directrice du TnBA
- un représentant des enseignants de l'ÉSTBA
- un représentant des élèves de l'ÉSTBA

Le Conseil d'administration se réunit pour faire le bilan de l'action et valider les orientations nouvelles. Il arrête les comptes de l'exercice clos, établit et présente le budget de l'exercice suivant. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour décider toutes opérations nécessaires à l'administration de l'association et à la réalisation de ses objectifs. Il approuve le programme pédagogique et son budget.

L'Assemblée générale de l'association et son Conseil d'administration sont composés des mêmes membres.

Le Comité du Fonds d'insertion professionnelle est présidé par le ou la directeur(trice) de l'École et est composé de l'équipe de l'ÉSTBA, d'un représentant du Conseil régional et de l'OARA. Il se réunit deux fois par an et attribue une aide à la prise en charge du salaire pour des projets portés par des compagnies ou théâtres embauchant les derniers élèves diplômés de l'École.

Le Comité pédagogique consultatif est présidé par le ou la directeur(trice) de l'École et est composé du ou de la directeur(trice) pédagogique, du ou de la coordinateur(trice) des études, ainsi que de professionnel(le)s

14/35

en activité (artistes, metteur(s) en scène, auteur(s), chercheur(se)s universitaires, directeur(trice) de lieux de diffusion ou autre personnalité du théâtre et des arts du spectacle), sur invitation du ou de la directeur(trice) de l'École. Il se réunit une fois par an. Il émet des avis et propose à la direction pédagogique des orientations pour les futurs cursus dans le cadre de la formation initiale.

Le **Conseil pédagogique** est présidé par le ou la directeur(trice) de l'École et est composé du ou de la directeur(trice) pédagogique, du ou de la coordinateur(trice) des études, ainsi des professeur(e) régulier(e)s des cours fondamentaux et des workshops.

Il se réunit chaque fin de trimestre.

Il invite le ou le délégué(e) des élèves (ou son/sa suppléant(e)), au début ou en fin de Conseil, à transmettre au nom de l'ensemble des élève(s) des interrogations s'il y a lieu, ou toute information jugée utile à porter à la connaissance du Conseil.

Le **Conseil de discipline** est présidé par le ou la directeur(trice) de l'École et est composé du ou de la directeur(trice) pédagogique, du ou de la coordinateur(trice) des études et des professeur(e) régulier(e)s des cours fondamentaux, ainsi que du ou de la délégué(e) des élèves (ou son/sa suppléant(e)).

L'élève concerné(e) est obligatoirement entendu(e) et peut se faire assister par le ou la délégué(e) (ou son/sa suppléant(e)).

Nom et qualité de l'équipe dirigeante

Catherine Marnas, directrice
Franck Manzoni, directeur pédagogique

Équipe fonctionnelle

Emmanuelle Delprat, coordinatrice
Chloé Sireyx, attachée à l'administration
Valentine Joubert, chargée de mission Médiation projet Égalité des chances
Bernard Schoenzetter, régisseur général

Équivalents temps plein en 2019

<i>Pour la formation initiale</i>	<i>Pour le projet Égalité des chances</i>
ETP Administratifs (dont direction pédagogique) : 2,4	ETP Administratifs : 1
ETP Enseignants : 1	ETP Enseignants : 0,8

La chargée de mission Médiation projet Égalité des chances est l'unique salariée à temps plein de l'ÉSTBA.

Les enseignants (professeurs réguliers et intervenants extérieurs) sont engagés par l'ÉSTBA.

Les autres membres de l'équipe sont mis à disposition comme suit.

Mises à disposition et refacturations 2019

1/ de la part du TnBA

Le directeur pédagogique (CDI 0,5 ETP), la coordinatrice (CDI 1 ETP) et l'attachée à l'administration (CDD 0,7 ETP) de l'ÉSTBA sont salariés par le TnBA. La masse salariale de ces postes est refacturée chaque année par le TnBA à l'ÉSTBA, à l'euro près.

Le régisseur général (CDI 0,2 ETP) est salarié par le TnBA. Une partie de sa masse salariale est refacturée chaque année à l'ÉSTBA.

Tout autre personnel engagé par le TnBA pour les besoins spécifiques de l'ÉSTBA (personnel d'accueil, technique, entretien...) fait l'objet d'une imputation analytique spécifique, puis d'une refacturation à l'école.

À ce jour, le personnel comptable du TnBA est mis gracieusement à disposition de l'ÉSTBA. Cependant, dans le cadre du montage budgétaire pour répondre au Fonds social européen, une partie de cette masse salariale est refacturée (comptable et chef-comptable).

15/35

À noter également que la directrice de l'ÉSTBA (également directrice du TnBA et salariée par lui) est mise à disposition pour l'ÉSTBA sans contrepartie financière.

2/ de la part de la Mairie de Bordeaux

Depuis 2012, la Mairie de Bordeaux valorise précisément la masse salariale du personnel municipal mis à disposition de l'ÉSTBA.

Jusqu'en 2015, la Ville de Bordeaux a mis à disposition des professeurs du Conservatoire de Bordeaux vers l'ÉSTBA pour les cours dits "fondamentaux et techniques" du matin : chant, danse, théorie théâtrale et anglais. Le fonctionnement général de cette mise à disposition d'agents se traduisait par la refacturation de ces moyens humains par la Ville de Bordeaux à l'ÉSTBA et d'une subvention équivalente.

En concertation et en accord avec les services concernés, a été entériné le fait que l'ÉSTBA avait vocation à engager tous les professeurs intervenant à l'école, selon un calendrier progressif amorcé en 2016, à l'exception d'une professeure – Françoise Colomès, agent public et professeure Éducation artistique – qui reste mise à disposition jusqu'à son départ en retraite (prévue a priori pour juin 2020).

Des réflexions se sont donc engagées sur les situations de chacun des professeurs et une harmonisation de la contractualisation de ces enseignants a été mise en place dès la rentrée, en septembre 2016, après que la Ville de Bordeaux a validé le coût des salaires alors pris en charge par elle et transféré à l'ÉSTBA sous formation de subvention.

> Les chiffres-clés

Formation initiale (DNSPC)

Nombre de promotions diplômées : 4 soit 55 comédiens professionnels diplômés entre 2010 et 2019

Nombre d'élèves	Promotion 1 2007-2020 : 13 élèves
	Promotion 2 2010-2013 : 14 élèves
	Promotion 3 2013-2016 : 14 élèves
	Promotion 4 2016-2019 : 14 élèves
	Promotion 5 (actuellement en formation) 2019-2022 : 14 élèves

Recrutement à parité

Programme Égalité des chances (2018-2020)

Nombre de jeunes pour les stages :

19 jeunes aux deux stages de février et avril 2018
19 jeunes aux deux stages de février et avril 2019
20 jeunes aux deux stages de février et avril 2020

Recrutement à parité

Nombre d'élèves pour la Classe préparatoire intégrée :

8 élèves, de septembre 2019 à juin 2020

Recrutement à parité

> Présentation du parc immobilier de l'établissement

L'ensemble des locaux de l'ÉSTBA est mis à disposition à titre gratuit par le TnBA, quant à lui locataire de la Ville de Bordeaux (propriétaire), pour un loyer annuel s'élevant à 605 176 € TTC.

Ce loyer refacturé par la Ville de Bordeaux et payé par le TnBA est compensé par la subvention globale de fonctionnement de la Ville de Bordeaux pour le TnBA.

À titre indicatif, le loyer annuel pour l'ÉSTBA a été évalué par la Ville de Bordeaux à hauteur de 68 000 € TTC.

16/35

Les locaux sont situés au 10, rue du Port à Bordeaux, comprenant :

- un rez-de-chaussée accueillant une bibliothèque (3 postes informatiques, 1 vidéoprojecteur et 1 écran, 1 système son) et des vestiaires destinés à la formation ;
- 3 studios d'environ 100m² à chaque étage du bâtiment également destinés à la formation, équipés d'un tapis de danse (1 système son chacun avec 2 enceintes, 4 projecteurs et 2 pieds dans l'un des studios, une vingtaine de tatamis) ;
- 2 bureaux de 25 et 21m² aux 2^e et 3^e étages du bâtiment, destinés à l'administration ;
- 1 foyer de 35m² situé au 1^{er} étage destiné aux élèves et aux équipes pédagogique et administrative ;
- accès régulier au Studio de création du TnBA à l'occasion de stages et pour des présentations publiques, ainsi qu'aux salles Vauthier et Vitez plus ponctuellement.

1.2 Diagnostic

Ce diagnostic a été dressé dans le cadre de la procédure d'accréditation de l'ESTBA, qui s'est déroulée entre octobre 2018 et juin 2019, et à partir du document Bilan et Perspectives qui composait cette dernière (figurant également en annexe).

> Une démarche qualité à étoffer (évaluation des enseignements, des formations et prise en compte des résultats)

L'équipe de l'ESTBA organise des conseils pédagogiques trimestriels et entend les enseignants. Elle invite également d'autres professionnels du spectacle vivant pour son comité pédagogique consultatif (cf. Annexe 1.1 Présentation de l'École et modes de gouvernance). Au-delà du temps imparti lors de ces derniers rendez-vous, les élèves peuvent également s'exprimer lors de rencontres régulières mises en place à la fin de chaque trimestre avec la directrice, le directeur pédagogique et la coordinatrice, en plus des entretiens individuels prévus tout au long de l'année avec le directeur pédagogique.

L'ESTBA proposera et développera ces temps d'échanges collectifs avec les élèves : après chaque stage pratique long et à la fin de l'année scolaire, l'École inscrira ces rencontres au planning des élèves et de l'équipe de direction pédagogique. Des bilans d'étapes qui s'avèrent nécessaires pour les élèves individuellement et pour la vie du groupe au long cours.

Pour la promotion 5, l'École mettra en place une procédure d'évaluation par les élèves des cours techniques et fondamentaux du matin (intervenant régulier), mais aussi des stages théoriques et pratiques (intervenant extérieurs) et ce, dans une démarche qui se veut toujours constructive et de responsabilisation des élèves-comédiens. Dans ce sens, ils seront eux-mêmes invités à émettre quelques éléments d'auto-évaluation, façon d'apporter un regard critique sur leur propre pratique (définition des attentes et objectifs, apprentissages, engagement/motivation, etc.).

> Une école dans un théâtre : un contexte d'études confortable pour ses élèves et propice à une pédagogie en permanentes interrogation et évolution

Caractère opérationnel des équipes, des locaux et équipements

- **Une direction pédagogique à l'unisson et en prise directe avec les évolutions socio-professionnelles actuelles** : Catherine Marnas et Franck Manzoni sont des collaborateurs de longue date. Avant de diriger l'ESTBA, ils ont mené de nombreux projets pédagogiques ensemble au sein de l'Atelier volant du Théâtre national de Toulouse (TNT) ou encore des ateliers à l'École régionale d'acteurs de Cannes et Marseille (ÉRACM).

Au-delà de son goût pour la pédagogie – héritage de ses années aux côtés d'Antoine Vitez – et de son expérience en tant que professeure au Conservatoire national d'art dramatique de Paris (CNSAD), la metteuse en scène Catherine Marnas imagine l'équilibre global de la formation et son articulation avec la réalité socio-professionnelle de ce métier.

17/35

Acteur régulier de la compagnie Parnas, Franck Manzoni exerce toujours son métier d'acteur dans les créations de la directrice du Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine (TnBA) ainsi qu'au cinéma, lui permettant un positionnement actif en tant que pédagogue et une connaissance du métier au présent.

- Une équipe administrative issue de formations en gestion de la culture (enseignement supérieur, niveau master) et dont les expériences précédentes en compagnies ou encore au sein de diverses structures artistiques permettent d'encadrer la vie juridique, budgétaire et administrative de l'association ESTBA (indépendante de celle du TnBA), mais aussi d'aborder les questions d'insertion professionnelle avec une connaissance du terrain régional.

- Une équipe technique du TnBA chevronnée et habituée à travailler avec les élèves-comédiens de l'ESTBA depuis la création de l'école.

- **Mise à disposition permanente des locaux du TnBA, à titre gratuit** (cf. annexe 1.1 Présentation de l'École)

- **Mise à disposition des salles de spectacle du TnBA, à titre gratuit et en fonction de l'activité de création du TnBA** : 3 salles de spectacle en ordre de marche

- Au-delà de son propre équipement technique dans chacun des 3 studios de travail (systèmes son dans les 3 studios et en bibliothèque, 4 projecteurs en studio 3, 2 vidéoprojecteurs dont un mobile, 2 écrans dont un mobile, 2 micros, 1 zoom, 1 appareil photo et 1 caméra et son pied), l'ESTBA bénéficie de l'ensemble du parc technique du TnBA, en fonction de ses besoins liés aux stages pratiques.

Il est à noter que la totalité des apports du CDN permettent à l'ESTBA et ses élèves un confort de travail qu'en l'état actuel des choses, le seul budget de l'École ne permettrait pas d'offrir.

Prise en compte de la diversification et de l'évolution des pratiques et compétences professionnelles

Un contexte favorable : une école dans un centre dramatique national où la création est à l'honneur, entre immersion et initiation concrète au réel économique, technique et organisationnel de l'institution théâtrale.

Le fonctionnement de l'école est à mettre en regard de la proximité et de la porosité avec le Centre dramatique national (CDN), qui propose un théâtre profondément ancré dans son temps, dont les élèves se font les spectateurs réguliers. Ce parcours de spectateur est d'ailleurs enrichi par les nombreuses rencontres avec les équipes artistiques invitées dans le cadre de la saison du TnBA.

L'école est avant tout attentive :

- à la **diversification** des pratiques professionnelles : elle permet de travailler sur la "versatilité" – au sens de plasticité de l'élève –, autrement dit son autonomie, sa faculté d'adaptation et d'ouverture à tous les champs du théâtre et plus largement de création artistique et enfin à la multiplicité des modes d'appropriation du plateau ;

- aux **évolutions** des pratiques professionnelles :

> **ouverture aux écritures et formes dramaturgiques contemporaines** (avec Théâtre Ouvert-Centre national des dramaturgies contemporaines), aux écritures de plateau, documentaires ou de fiction, parfois même collectives ;

> **connaissance des techniques et réalités liées au plateau** avec la proximité des équipes techniques du CDN (présentes sur les stages pratiques, en accompagnement technique des Cartes blanches) ou encore des métiers de l'Image et du Son (projet de théâtre documentaire en 3^e année de formation).

Préparation à l'environnement socio-professionnel des élèves tout en les sensibilisant aux enjeux d'un théâtre public et ses missions d'accessibilité

- Découverte d'une maison de création (organisation des services, types de métiers, etc.)

- Confrontation au monde du travail et de l'entreprise : en tant qu'ouvriers, les élèves sont salariés du TnBA (vie de l'entreprise, accès aux comptes rendus du CSE, procédures et instances de représentations du personnel, etc.).

18/35

- **Pendant la formation**, les élèves sont amenés à rencontrer le public au détour d'actions menées avec le service des relations avec les publics du TnBA : répétitions et classes ouvertes suivies de rencontres avec les publics. Certains apprentis-comédiens ont déjà pu mener des ateliers Théâtre avec divers publics (enfants de parents réfugiés, le public de la Bibliothèque de Bordeaux, etc.).

- **Après l'obtention de leur diplôme**, les jeunes comédiens sont associés à de nombreuses actions en direction des publics :

> auprès des publics jeunes, via des ateliers de pratique théâtrale avec les lycéens, parfois éloignés (avec des parcours de découverte des écritures contemporaines pour des collégiens éloignés géographiquement de structures culturelles),

> auprès des publics empêchés, via des ateliers de pratique théâtrale au sein de la Maison d'Art et de Gradignan ou auprès de patients d'un centre d'activités thérapeutiques à temps partiel (CATTP)...

La proximité avec le CDN permettra d'imaginer, dès la deuxième année de formation, des modules "formation de formateurs" en lien avec les équipes des relations avec les publics, mais aussi avec les artistes compagnons du projet du CDN en charge d'ateliers et d'actions de médiation auprès des différents publics. À cette occasion, la promotion en formation pourra être amenée à travailler sur le terrain avec d'anciens élèves, alors eux-mêmes "passeurs d'expérience".

[Préparation à l'insertion professionnelle](#)

Au cœur du CDN, les élèves-comédiens peuvent se familiariser avec les différents espaces scéniques du théâtre (et leur jauge, plus ou moins importante), selon un rythme de présentations publiques accru en fin de 2^e et dernière années de formation.

Une proximité avec le TnBA, **un environnement privilégié pour :**

- **les rencontres artistiques** (rencontres avec les équipes de la saison et parfois des anciens élèves distribués sur des spectacles invités ou programmés : Collectif Os'O, Groupe Apache, Collectif des Bâtards dorés, Compagnie ADN...)

- **les rencontres professionnelles** avec toutes les équipes : au-delà de l'encadrement technique par le régisseur de l'école, le personnel administratif du CDN intervient dans le cadre du cursus autour de modules sur les politiques publiques et missions du théâtre public, les grands axes de l'Éducation artistique et culturelle (ÉAC), le cadre juridique des structures culturelles, le régime de l'intermittence ou encore le Fonds d'insertion dédié de l'École...

- **la rencontre avec le public** : les élèves sont également ouverts pour le CDN et côtoient déjà différents publics, dès leur formation, lors des classes ouvertes, présentations publiques d'ateliers, ou encore dans le cadre de projets menés en partenariat avec différentes structures artistiques et culturelles à Bordeaux, sa région et au niveau national voire international.

> **Un suivi de l'insertion professionnelle à adapter**

[Un suivi assuré en lien avec le CDN et son réseau](#)

- embauche des anciens élèves sur les créations de Catherine Marnas,

- embauche des anciens élèves pour les formes à balader sur le territoire (décentralisation), en sus des actions d'ÉAC dont ils peuvent être en charge,

- connaissance des projets en construction (compagnies sollicitant par ailleurs le TnBA pour un soutien en coproduction ou accueil en résidence),

- une veille sur les appels à projet, résidences d'artistes, auditions, castings, etc. assurée en collaboration avec la direction du TnBA et la coordination de l'ESTBA.

- un accompagnement ponctuel pour répondre à des demandes spécifiques (par exemple : conseils artistiques, expertise administrative et budgétaire, etc.).

[Un suivi à objectiver et à adapter au nombre grandissant de promotions diplômées](#)

19/35

- Mise en place d'un suivi chiffré et statistique sur la dernière promotion diplômée (en plus du dispositif d'insertion pouvant également servir d'outil de mesure dans le suivi des projets auxquels participent les anciens élèves), adapté et perfectionné dans ses modalités de réponse et la nature des informations qu'il sollicite, dans la perspective d'une étude statistique.

Moyens pouvant être mis en place :

> relais des actualités artistiques et professionnelles des 2 dernières promotions (site internet de l'École, relais sur la newsletter ou encore les réseaux sociaux), l'objectif étant de contrer cet effet "creux de la vague" pour la promotion tout juste sortie du dispositif du fonds d'insertion.

> incitation des compagnies sollicitant l'ESTBA à l'ouverture des auditions, lorsque cela est possible, à toutes les promotions de l'ESTBA.

> point individuel à chaque nouvelle année (mise à jour de la situation et coordonnées personnelles s'il y a lieu, informations sur les employeurs réguliers – compagnies ou opérateurs culturels –, type de régime pour le salariat, projets artistiques en cours ou à venir sur la saison, etc.).

> **Un périmètre d'actions étendu pour les partenariats de l'ESTBA : projets avec des structures artistiques et culturelles aussi bien à l'échelle du territoire qu'au niveau national, en passant par des structures davantage liées à la société civile.**

Une pluralité riche à valoriser dans le cursus, dans la vie de l'École et de ses futurs comédiens

[Une typologie à confirmer face à la pluralité des partenaires](#)

- La liste des partenaires pédagogiques ou artistiques qui intègrent ponctuellement ou plus durablement le cursus de l'école est conséquente. La pluralité des disciplines proposées dans le cadre de la formation initiale permet justement de faire appel à de nombreux partenaires pour faire découvrir un champ d'action et poursuivre le travail quotidien de développement des capacités corporelles, d'élargissement du champ de jeu et de ses registres en évoluant dans d'autres domaines artistiques

- **Des partenaires de projets artistiques pluriels et pensés à l'aune d'une stratégie de projet définie** dans le temps du cursus et en collaboration avec l'artiste en charge de ce dernier.

Ces partenaires peuvent être amenés à évoluer en même temps que le projet pédagogique d'une promotion à l'autre. Ils font la plupart du temps l'objet d'un projet particulier assorti d'une présentation publique permettant ainsi aux élèves d'apprivoiser cet exercice dans des contextes très différents.

Ces divers partenaires pourront être structurés autour de deux grands types de collaboration : d'une part, les partenariats liés directement à la pédagogie et ceux liés à la pratique et son ancrage dans des problématiques et enjeux de société contemporains à partir du terrain. L'enjeu de transmission en sera le cœur (transmission d'une pensée pour collaborer ensemble, mais aussi d'une pensée artistique), adossant ainsi à ce dernier type de partenariat une première expérimentation en matière d'Éducation Artistique et Culturelle (ÉAC) appréhendée dans son sens large et primordial : il ne s'agit pas de faire des ateliers de théâtre en direction d'un public spécifique, mais de mettre en dialogue des personnes qui participent ensemble à un objet artistique.

[Articulation avec l'environnement régional de formation supérieure : rencontres des équipes porteuses de projets de partenariat mais aussi de leurs étudiants](#)

- Avec l'enseignement supérieur et plus particulièrement l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) :

> convention triennale et avenants annuels pour encadrer les cours, séminaires et travaux dirigés dans le cadre de la double diplomation

> approfondissement de ce partenariat avec la construction d'un master pour la prochaine promotion et l'accueil sur des projets ESTBA d'étudiants de l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) inscrits en master Expérimentations et recherches dans les arts de la scène sur des stages dans le cadre d'une convention de stage.

- De nombreux partenariats avec d'autres établissements de l'enseignement supérieur Culture et la question de la collaboration entre étudiants d'une même pratique ou au contraire évoluant dans d'autres champs artistiques : un contexte favorable pour des rencontres professionnelles futures...

20/35

> Académie de l'Union-École supérieure professionnelle de théâtre du Limousin (cours partagés) : là aussi, il s'agit de favoriser les espaces de rencontres, de recherches collectives et partagées, d'interroger ses habitudes de travail avec des collectifs de jeu un peu différents.

> Pôle d'Enseignement supérieur Musique et Danse (PESMD) : au-delà de l'échange de compétences pédagogiques entre deux intervenants issus du PESMD et de l'ESTBA, les deux structures se font le relais de projets transversaux pouvant être menés entre élèves-comédiens et élèves-musiciens.

Pour les promotions 3 et 5, le PESMD et l'ESTBA ont imaginé un projet commun où les élèves se côtoient pour créer, ensemble, un objet artistique (spectacle de sortie autour des *Comédies barbares* en 2016 ou atelier pratique en 2019-2020 autour de *Peer Gynt*, encadré par la metteuse en scène Catherine Marnas-ESTBA et le chef d'orchestre Eduardo Lopes-PESMD).

> École supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux-ÉBAX (cours partagés et collaboration des étudiants dans le cadre des projets personnels des élèves de l'ESTBA) ou encore l'Institut international Image et Son 3iS-Bordeaux (convention de partenariat, mise en situation de tournage pour les élèves de l'ESTBA et adaptation du mode de jeu face Caméra) : ces partenariats permettent de collaborer autour de projets transdisciplinaires, parfois hybrides. Mis en contact pendant leur formation, les étudiants peuvent ainsi suivre les parcours artistiques de chacun et collaborer ensemble une fois sortis de l'école.

L'ESTBA souhaiterait se rapprocher de l'Agence Livre Cinéma Audiovisuel (ALCA) de la Région Nouvelle-Aquitaine afin de définir des modalités de partenariat de projets artistiques et de soutien à l'insertion des jeunes diplômés de l'ESTBA (soutien à la création, à la production cinématographique et audiovisuelle). Elle peut compter pour cela sur l'ÉBAX qui travaille régulièrement avec l'ALCA. Le travail mené en lien avec les étudiants de l'ÉBAX, soutenu par l'ALCA par ailleurs (ÉBAX étant porteur du projet plus globalement) en mars 2019 "Le Temps scellé", a permis l'identification des prochains interlocuteurs pour l'ESTBA.

[Une pluralité et diversité de partenaires riches permettant le partage d'expérience, mais aussi la découverte de nouvelles approches pour travailler sur le territoire auprès de publics très différents](#)

Une diversité de partenaires locaux à l'image des missions d'une École supérieure Spectacle vivant et d'un périmètre d'actions étendu jusqu'à la société civile au service d'un projet pédagogique citoyen

> CROUS Bordeaux : suivi de la scolarité des élèves en formation initiale (point annuel et suivi des dossiers sociaux étudiants-DSE, bourses et demandes de logement), optimisation des conditions de vie étudiante (conseil et veille juridique et administrative du CROUS pouvant bénéficier à certains élèves de l'École qui s'en fait le relais).

Résultat : un accompagnement individualisé rendu possible et efficient (identification des interlocuteurs concernés par les élèves), le plus adapté et propice à une implication et engagement forts dans le cursus des écoles supérieures Culture.

> Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud, établissement d'enseignement artistique spécialisé : Les liens sont tout d'abord historiques : l'ESTBA a été créée en lien avec les équipes enseignantes du Conservatoire (mise à disposition d'une équipe enseignante pour les cours techniques et fondamentaux du matin et de l'ancien responsable pédagogique). Tandis que jusqu'en 2016, il s'agissait encore d'une mise à disposition (valorisée par une subvention équivalente par la Ville de Bordeaux), l'École gagne en autonomie peu à peu et réinvente des liens pédagogiques avec l'équipe du Conservatoire : participation des équipes pédagogiques du Conservatoire et de l'ESTBA à des concours blancs dans le cadre de la classe intégrée du programme Égalité des chances (EdC) de l'École, rencontres de la direction pédagogique avec les élèves en Cycle d'orientation professionnelle (COP) autour de la préparation aux concours, présentation du paysage national des écoles supérieures d'art dramatique, etc.

- Projet documentaire ou de théâtre documentaire en dernière année sur le terrain de la société civile : en 2016-2019, il s'est agi de l'association d'aide aux Migrants, La Cimade.

Ce type de projet est pensé en lien avec les équipes sur le terrain, des bénévoles, des acteurs engagés auprès de publics différents qui deviennent des interlocuteurs privilégiés pour l'ESTBA.

21/35

- Bailleur social dans le cadre du projet Égalité des chances, Mésolia. En retour d'une mise à disposition d'un appartement à titre gratuit pour deux jeunes de la Classe intégrée, l'ESTBA propose des actions culturelles et artistiques sur le quartier de Bacalan. En lien avec le responsable de l'action sociale du bailleur, l'ESTBA initie de nouveaux projets et découvre d'autres façons de travailler avec la mise en partage de certains partenaires du bailleur : théâtres de quartier, missions locale, etc.

La mise en réseau de l'ESTBA avec ces partenaires est d'autant plus pertinente qu'elle peut déboucher sur des **partages d'expériences**, outre les exemples cités plus haut, on peut penser aussi à la Compagnie Révolution, première formation professionnelle pour le hip-hop, financée par le Fonds social européen-FSE (comme le programme Égalité des chances de l'ESTBA).

[Engagement de l'École dans les enjeux d'accessibilité à l'enseignement supérieur Culture Théâtre avec la volonté de pérennisation du programme Égalité des chances \(EdC\), dont les financements pour une suite du projet sont aujourd'hui encore à construire](#)

- Au-delà d'une attention à la diversité sociale, géographique et culturelle se manifestant au moment de recrutement, l'enjeu de l'accessibilité à la formation initiale en art dramatique dans une école supérieure est à mesurer en amont. Ce pourquoi l'ESTBA a lancé depuis 2018 des stages Théâtre : 10 jours de stages pendant les vacances d'Hiver et de Pâques, pour 10 jeunes âgés de 18 à 23 ans dont les conditions de ressources attestent d'une difficulté d'accessibilité à ce type de formation ou même à simple la connaissance de ces écoles nationales.

En effet au moment du concours, l'ESTBA veille, avec beaucoup de précaution, à ce que le concours ne soit : - ni intimidant : vigilance aux conditions d'accueil des candidats (équipe d'accueil dédiée et encadrée par la coordination de l'École, la possibilité offerte aux candidats de pouvoir s'échauffer dans 2 studios de répétitions de l'école, de se restaurer si besoin...)

- ni discriminant : possibilité pour le 1^{er} tour d'avoir une réplique sur place (les actuels élèves), possibilité pour le 2nd tour d'être logé chez les abonnés du TnBA le temps du stage probatoire (5 jours) : le jury entend les scènes dialoguées contemporaines et classiques jusqu'au bout, reste attentif à l'état de stress des jeunes candidats...

- La mise en place du programme EdC permet d'œuvrer dans le sens de la diversification des publics intégrant les formations enseignement supérieur Culture, puisque l'enjeu même de celui-ci est de rendre plus accessibles ces établissements d'enseignement supérieur Culture Théâtre pour des jeunes éloignés culturellement, socialement ou géographiquement.

Pour l'heure, le programme EdC reçoit le soutien du Fonds social européen (FSE), de la Région Nouvelle-Aquitaine, d'un mécène particulier et d'un bailleur social pour loger deux jeunes de la Classe intégrée. Les recherches de financements sont toujours à l'ordre du jour notamment pour la mise en place de la deuxième classe intégrée (2020-2021) dont le coût, dans le cadre d'une pérennisation du projet, est important.

22/35

1.3 Accréditation, analyse financière

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	2016		2017		2018		2019		2020	
	Réalisé N-2	Réalisé N-1	Prévisionnel N	Prévisionnel N+1	Prévisionnel N+2					
ESBA										
dépenses	483 891	441 621	413 967	607 936	549 721					
masse salariale	232 938	275 173	271 020	355 615	360 453					
dont MS support	139 854	155 703	165 695	184 486	186 110					
dont MS pédago	92 884	119 470	81 326	171 129	172 343					
fct	251 053	166 447	142 947	252 321	189 268					
dont except + amo	3 306	5 106	6 500	8 000	6 000					
dont prestations pédago	51 840	30 604	22 714	15 000	9 800					
dont loyers et charges locatives	0	0	0	0	0					
dont autres	165 907	110 737	113 733	231 321	173 368					
dépenses hors except et amo	480 585	436 514	407 467	601 936	543 721					
recettes	456 419	453 734	483 540	562 055	498 170					
Etat	133 000	133 000	133 000	133 000	133 000					
collectivités territoriales	309 584	308 108	332 966	381 534	385 170					
taxe d'apprentissage	1 083	11 630	13 434	18 521						
erasmus										
dts d'inscrip	21 600									
recettes propres non liées à la pédago (mécénat, privatisations...)			4 000	4 000						
autres recettes (VAE, FC, COMUE billetterie, spectacles...)		750	150	25 000						
except et quotes parts	152	246	90							
recettes hors except et OP	456 267	453 488	483 450	562 055	498 170					
résultat	-27 472	12 113	69 573	-45 881	-51 551					
CAF	-24 318	16 973	75 883	-39 881	-45 551					
INVS	-9 828	-13 905	-3 003	-4 000	-3 000					
dépenses	9 928	13 905	3 003	4 000	3 000					
recettes	0	0	0	0	0					
niveau du FDR	79 074	81 950	105 460	109 570	58 028					
apport (+) ou prélevé (-) au FDR	-35 380	2 918	73 470	-45 881	-51 551					
nb d'étudiants	14	14	34	34	40					
dont FI	14	14	14	14	14					
dont Stages et Classe Egalité			20	20	26					
coût étudiant hors except et hors invt	34 328	31 180	11 984	17 704	13 593					
coût étudiant hors except et hors invt et hors charges loc	34 328	31 180	11 984	17 704	13 593					
dts d'inscrip par étudiant	0	0	0	0	0					
frais de sco par étudiant	0	0	0	0	0					

moyenne sur 5 ans
499 427
299 020
171 570
172 450
200 407
5 382
30 072
0
165 013

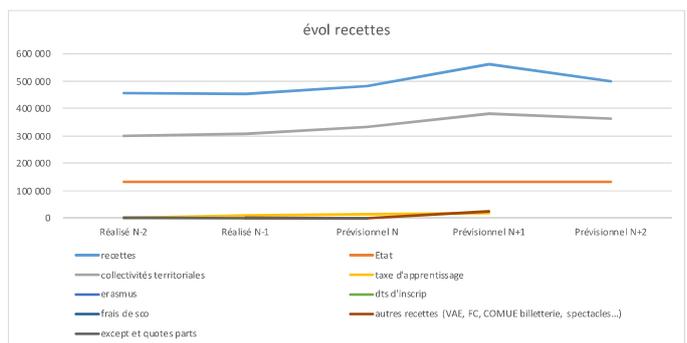
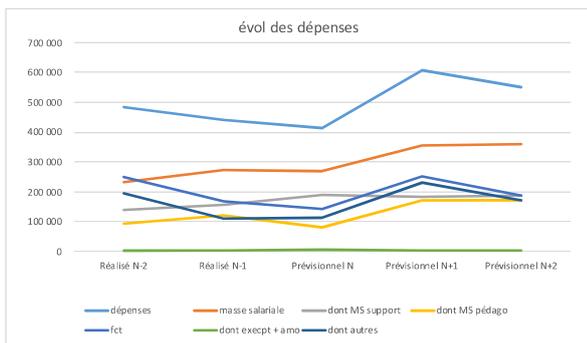
écart 2016 prev 2018	
-69 924	-14%
38 182	16%
49 841	36%
+11 059	+5%
-108 106	-43%
3 184	97%
-29 126	-56%
0	0%
-82 174	-42%
-3 118	-15%

écart 2016 prev 2020	
65 830	14%
127 615	55%
48 256	35%
79 259	85%
-61 785	-25%
2 664	62%
-41 858	-81%
0	0%
-22 541	-12%
63 136	13%

490 784
133 000
337 652
11 167
21 600
0
4 000
150
163
0
-490 686
-8 643
-3 359
-6 767
0
0
96 626
+11 287
27
14
22
21 758
21 758

27 121	6%
0	0%
32 282	11%
12 351	1141%
-21 600	-100%
0	0%
4 000	
150	
-42	-41%
0	0%
27 183	6%
97 045	-353%
100 302	-112%
6 828	-76%
-6 925	-70%
0	0%
0	0%
76 386	97%
108 860	+308%
20	143%
0	0%
20	0%
0	0%
0	0%
0	0%
0	0%
0	0%
0	0%

41 751	9%
0	0%
64 598	21%
-1 083	-100%
0	0%
-21 600	-100%
0	0%
0	0%
0	0%
0	0%
-152	-100%
0	0%
41 903	9%
-24 079	88%
-21 233	87%
-6 828	-70%
-9 928	-70%
0	0%
0	0%
-21 046	-27%
-16 161	46%
26	188%
0	0%
26	0%
0	0%
0	0%
0	0%
0	0%
0	0%
0	0%



ANNEXE II – BILAN ET PERSPECTIVES

POLITIQUES ET DISPOSITIFS	BILAN					COMMENTAIRES - ACTIONS
Échelle de maturité	1	2	3	4	5	Commentaires sur le bilan, ainsi que, le cas échéant, actions, modalités de pilotage et soutenabilité envisagées durant la période d'accréditation
<p>Domaine 1 : Formation et pédagogie</p> <p>– Cohérence interne de l'offre d'enseignement</p> <p>– Innovation pédagogique</p> <p>– Prise en compte de la diversification et de l'évolution des pratiques et compétences professionnelles</p>						<p>▲ Une seule promotion permettant un accompagnement pédagogique et artistique, individuel et collectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - efficace (grâce à des outils d'évaluation, aux conseils pédagogiques trimestriels, réunions avec le groupe, entretiens individuels, la présentation de travaux et leur bilan...) avec pour objectif l'identification des points de progression de chacun ; - évolutif (grâce à la souplesse et l'adaptabilité d'un cursus qui se pense en fonction des 14 individualités qui la composent) ; - cohérent avec : <ul style="list-style-type: none"> - une 1^{ère} année qui ménage une large place aux fondamentaux de l'art du comédien et à l'exploration des différentes techniques de jeu des grands maîtres de l'histoire du théâtre occidental (socle du vocabulaire professionnel de ces futurs comédiens) ; - une 2^e année qui s'articule autour de l'autonomisation des élèves et met en place l'environnement propice à l'épanouissement de leur créativité, à l'exploration de leur langage poétique – avec un certain nombre de situations "professionnalisantes" (première phase de préparation des Cartes blanches, écriture de plateau, stages d'improvisation ou de recherche sur l'art de l'acteur...); - une 3^e année presque exclusivement dédiée à des temps forts qui viennent cristalliser le travail effectué parfois sur les deux années précédentes et placent les élèves en situation professionnelle avec, par exemple, des présentations publiques prévues sur au moins trois jours. <p>▲ Un équilibre pertinent et une articulation opérante entre cours techniques, théoriques et pratiques, recherches sur l'imaginaire de l'acteur, l'acteur-créateur grâce à : <ul style="list-style-type: none"> - d'une part, une pratique régulière et suivie des fondamentaux (tous les matins, pendant 3 ans), et d'autre part, des stages confiés à des artistes aux palettes et champs artistiques très différents (tous les après-midis, sur une durée de 2 à 6 semaines) ; - des choix pédagogiques forts, tournés vers l'international et l'ouverture qu'il permet ; - la diversité des disciplines, à la fois théoriques et pratiques, et l'interaction qu'elle facilite entre les différents cours, stages et projets, permettant de redéployer une technicité pour alimenter une pratique d'interprète (jeu d'écho, de résonances, entre tous les stages, les cours) ; - la transversalité des cours d'interprétation en 1^{ère} et 2^e années dans le cadre des cours fondamentaux du matin : menés par des comédien(ne)s-parrains/ marraines, ils permettent de déployer un langage poétique et artistique propre à chacun et servent de "balises", sortes de points d'étapes dans la recherche, vers l'affirmation d'un univers artistique tout au long du cursus. </p> <p>▲ Être au plus près des évolutions et réalités du métier de comédien en offrant aux élèves la possibilité de se constituer un vrai bagage disciplinaire avec des cours fondamentaux et réguliers pendant les trois années de cursus (technique vocale, chant, danse, aikido) et des temps d'initiation et de recherches à travers les workshops (anatomie, sophrologie, technique Alexander, technique de voix amplifiées/micro, écriture...), autant d'apprentissages et d'outils indispensables en amont et en aval du travail artistique.</p> <p>▲ Réinterroger les apprentissages de base, notamment la technique vocale, le chant et la danse, avec l'ouverture en 2^e année d'un temps fort Voix et Corps. Enseignants et élèves interrogent ensemble le passage du temps de la recherche à un temps rendu public, questionnent leur méthode de travail à l'aune de cette expérience.</p> <p>▲ Appréhender d'autres contextes de présentations publiques Au-delà de la proximité avec le TnBA et les restitutions publiques d'ateliers qui peuvent s'y dérouler, l'École permet de sortir de ce lieu pour travailler sur la capacité d'adaptation et d'intégration de contextes divers : bibliothèque, salon du livre, salon d'un opéra, galerie d'un musée...</p> <p>▲ Appréhender la matière du réel, en immersion, au cœur de la société civile grâce à la mise en place de temps d'observation au cœur d'un organisme, d'une entreprise, d'une association (en 2016-2019, au sein du groupe local Bordeaux de La Cimade, association d'aide aux migrants), de temps d'écriture à partir du réel, dans l'objectif d'une création commune en dernière année de cursus. Les élèves-comédiens se retrouvent au cœur des enjeux de la création : comment apprendre à être ouvert sur la société, ses problématiques et faire de cette matière un objet artistique.</p> <p>▲ Un contexte favorable : une école dans un Centre dramatique national (CDN) où la création est à l'honneur, entre immersion et initiation concrète au réel économique, technique et organisationnel de l'institution théâtrale Le fonctionnement de l'école est à mettre en regard de la proximité et de la porosité avec le CDN, qui propose un théâtre profondément ancré dans son temps, dont</p>

25/35

<p>– Interaction entre aspects théoriques et pratiques</p> <p>– Interaction entre les enseignements proposés par l'établissement qui relèvent de différents domaines ou disciplines artistiques</p> <p>– Pédagogie de projet</p> <p>– Autonomie de l'étudiant</p>						<p>les élèves se font les spectateurs réguliers. Ce parcours de spectateur est d'ailleurs enrichi par les nombreuses rencontres avec les équipes artistiques invitées dans le cadre de la saison du Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine (TnBA).</p> <p>L'école est avant tout attentive :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la diversification des pratiques professionnelles : elle permet de travailler sur la "versatilité" – au sens de plasticité de l'élève –, autrement dit son autonomie, sa faculté d'adaptation et d'ouverture à tous les champs du théâtre et plus largement de création artistique et enfin à la multiplicité des modes d'appréhension du plateau (avec les étudiants de l'ÉBAX, expérimentation de formes pluridisciplinaires ou encore hybrides, proches de la performance) ; - aux évolutions des pratiques professionnelles : <ul style="list-style-type: none"> - ouverture aux écritures et formes dramaturgiques contemporaines (avec Théâtre Ouvert-Centre national des dramaturgies contemporaines), aux écritures de plateau, documentaires ou de fiction, parfois même collectives (laboratoire de recherche avec l'Académie de l'Union-École supérieure professionnelle de théâtre du Limousin) ; - connaissance des techniques et réalités liées au plateau avec la proximité des équipes techniques du CDN (présentes sur les stages pratiques, en accompagnement technique des Cartes blanches) ou encore des métiers de l'Image et du Son (en 2019, exemple de théâtre documentaire avec <i>Les Accueillants</i> en collaboration avec des vidéastes et réalisateurs). <p>▲ Axe fort du projet pédagogique de l'Éstba, cette interaction trouve sa meilleure illustration dans le travail mené avec Théâtre Ouvert : imbrication des aspects théoriques (analyse de textes contemporains, de leurs enjeux dramaturgiques en présence de leur auteur) avec la pratique : l'épreuve du plateau.</p> <p>▲ Mise en place d'un cursus "sur mesure" avec l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) Les stages théoriques (précédents les stages pratiques) et cours à l'UBM (mercredis matins) sont mis en place en dialogue permanent avec les référents pédagogiques du département Arts de l'UFR Humanités et en cohérence avec le cursus et les axes pédagogiques développés par la direction pédagogique de l'Éstba.</p> <p>▲ Stages théoriques en introduction des stages pratiques pensés comme outils de compréhension historique et dramaturgique Au-delà d'un accompagnement théorique individuel ponctuel pouvant être apporté par l'enseignante d'Histoire du Cinéma sous la forme de bibliographies, ces stages sont pris en charge par des universitaires (docteurs) et intellectuels spécialisés sur l'auteur, la période et le courant abordés ensuite au plateau en stage pratique.</p> <p>Pour la prochaine période d'accréditation</p> <p>Approfondissement de cette interaction entre théorique et pratique par la présence d'un enseignant-chercheur à la fois pendant les stages pratiques (en soutien aux questions dramaturgiques que pose l'œuvre), mais aussi en accompagnement théorique, dramaturgique individuel, lors de recherches personnelles menées pendant le cursus et plus particulièrement pour le cours d'interprétation du matin en 1^{ère} et 2^e années, véritable temps de recherche encadré.</p> <p>▲ Favorisée par une base d'enseignants réguliers et leur suivi attentif, cette interaction entre les différentes disciplines est renforcée par des réunions et bilans fréquents, à l'occasion notamment des conseils pédagogiques, leur permettant d'échanger sur le programme pédagogique de leur cours. Ces derniers peuvent également assister à certains cours et stages pratiques donnés par des intervenants extérieurs (et proposer un bilan de ce temps d'observation à l'élève en cours individuel). En 3^e et dernière année, les enseignants réguliers peuvent être invités et associés sur plusieurs projets, notamment le spectacle de fin d'études.</p> <p>▲ Projets collectifs ou personnels, ils sont au cœur d'enjeux pédagogiques fondamentaux : l'autonomie et le créativité des élèves-comédiens. • Ils sont tous accompagnés sur un plan artistique, cadrés techniquement, et sont présentés en fin de 2^e et en dernière années de cursus. Les Cartes blanches font ainsi l'objet d'un suivi artistique et technique, mais aussi d'une association des élèves aux logiques de production et d'organisation de ce temps fort, véritable petit festival dont ils sont tour à tour acteurs, créateurs, régisseurs, administrateurs... • C'est par le biais de projets que les élèves-comédiens peuvent comprendre (au sens de "prendre avec" les outils intellectuels, éthiques et esthétiques mis à leur disposition) le rôle de créateur-citoyen, conscient du monde qui l'entoure et des mouvements de notre société. En cela le projet avec le groupe local de La Cimade (<i>cf. Rapport d'auto-évaluation du 17/10/18</i>) en est un parfait exemple : modes de travail en immersion, au contact pendant deux ans des bénévoles de l'association, les personnes accueillies, etc.)</p> <p>▲ Apprendre à être autonome, c'est donner un cadre, se faire les relais d'un principe de réalité et laisser un temps d'adaptation. L'autonomie est l'un des objectifs professionnels à atteindre pour les élèves en 3^e et dernière année, notamment à l'occasion des projets personnels, mais c'est tout au long du cursus que les élèves peuvent l'éprouver (temps et espaces dédiés à la recherche avec les cours d'interprétation, avec une équipe de comédien(ne)s-parrains/marraines par exemple). Ainsi les Cartes blanches devaient répondre à un cahier des charges établi par la direction pédagogique de l'Éstba faisant apparaître : <ul style="list-style-type: none"> - un budget de production limité dont la gestion est encadrée en lien avec la coordination des études ; - un cadre technique (espaces de jeu, modestes créations lumière, son et vidéo, accueil et sécurité du public, mais aussi des acteurs !) défini par le directeur technique et le régisseur de l'école. </p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

26/35

<p>– Préparation à l'insertion professionnelle</p> <p>– Attractivité de l'offre d'enseignements</p>			<p>▲ Informations et veille communiquées aux élèves dès le milieu de la 2^e année de formation : appels à projets, résidences de création soutenues par les opérateurs culturels locaux, nationaux et internationaux, le ministère de la Culture (MC) et/ou le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)</p> <p>• Préparation aux premiers castings et auditions intégrée au cursus de la Formation initiale (FI)</p> <p>• Au cœur du CDN, les élèves-comédiens peuvent se familiariser avec les différents espaces scéniques du théâtre (et leur jauge, plus ou moins importante), selon un rythme de présentations publiques accru en fin de 2^e et dernière années de formation.</p> <p>Une proximité avec le TnBA, un environnement privilégié pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les rencontres artistiques (rencontres avec les équipes de la saison et parfois des anciens élèves distribués sur des spectacles invités ou programmés : Collectif Os'O, Groupe Apache, Collectif des Bâtards dorés, Compagnie ADN...); - les rencontres professionnelles avec toutes les équipes : au-delà de l'encadrement technique par le régisseur de l'école, le personnel administratif du CDN intervient dans le cadre du cursus autour de modules sur les politiques publiques et missions du théâtre public, les grands axes de l'Éducation artistique et culturelle (EAC), le cadre juridique des structures culturelles, le régime de l'intermittence ou encore le Fonds d'insertion dédié de l'École...; - la rencontre avec le public : les élèves sont également ouvriers pour le CDN et côtoient déjà différents publics, dès leur formation, lors des classes ouvertes, présentations publiques d'ateliers, ou encore dans le cadre de projets menés en partenariat avec différentes structures artistiques et culturelles à Bordeaux, sa région ou au niveau national et international. <p>La préparation aux actions d'ÉAC débute pendant la formation (point de la formation approfondi pour la prochaine période d'accréditation) et est guidée par la suite par l'équipe des relations avec les publics du TnBA.</p> <p>▲ En témoigne le nombre de candidats aux concours : 260 pour la promotion 3 en 2013, 464 pour la promotion 4 en 2016 et 729 pour la promotion 5 en 2019 (recrutement tous les trois ans).</p> <p>Participent de cette attractivité la porosité avec le CDN et son ancrage dans la création contemporaine, l'échelle humaine de l'école permettant l'adaptation et réadaptation permanentes du cursus de la FI (politique de projets inventée en fonction de la promotion et des individualités artistiques recrutées qui la compose, workshops et stages pratiques pouvant être décidés en concertation avec les élèves, etc.), son ouverture sur le monde (au sens géographique et social). Autant de singularités et de force pour l'École qui peuvent être mises en avant grâce à une communication dédiée (récemment, refonte de la charte graphique, présence de l'éstba sur les réseaux sociaux, visibilité accrue sur le site internet du TnBA...).</p> <p>Le programme Égalité des chances ainsi que tout le travail d'information et de diffusion afférent contribuent également à renforcer l'attractivité de l'offre d'enseignements de l'École.</p>
<p>Domaine 2 : Recherche</p> <p>– État des activités de recherche artistique</p> <p>– Organisation et gouvernance de la recherche</p> <p>– Adossement de la formation à la recherche</p>			<p>▲ La recherche artistique est au cœur de tout processus de création et en interaction permanente avec la pratique. Au cœur d'un théâtre et au plus près de la création, l'École joue pleinement ce rôle de laboratoire permanent cher à Vitez.</p> <p>L'efficacité de cette interaction réside dans la vitalité du partenariat avec l'UBM, avec l'articulation de savoirs académiques en lien avec le cursus et les stages pratiques à l'éstba, mais aussi dans la mise en place de temps dédiés d'interrogation de la pratique et de recherches artistiques, au moment, par exemple, du Temps fort Voix et Corps.</p> <p>Pour la prochaine période d'accréditation</p> <p>Les cours d'interprétation du matin seront plus particulièrement tournés vers des questions dramaturgiques, des expérimentations faisant l'objet d'un encadrement par des comédien(ne)s-parrains/marraines et un enseignant-chercheur et pouvant faire l'objet, si l'élève le désire, d'une présentation à l'ensemble de l'équipe pédagogique et/ou du TnBA, à l'épreuve du plateau et du public.</p> <p>▲ • Convention triennale établie sur le calendrier de recrutement de l'éstba, votée en Commission de la Formation de la Vie Universitaire (CFVU) de l'UBM, assortie chaque année d'un avenant définissant les cours, séminaires et travaux dirigés qui seront suivis par les élèves de l'éstba, lui-même voté chaque année en CFVU ;</p> <p>• Cursus élaboré en amont et en régulière concertation avec les responsables pédagogiques des deux établissements qui siègent pour l'un, au Conseil d'administration de l'éstba et au Comité pédagogique consultatif, et pour l'autre au Conseil de perfectionnement de la licence.</p> <p>▲ • Double diplôme : DNSPC articulé à une licence Arts du spectacle à l'UBM ;</p> <p>• Interventions d'enseignants-chercheurs pendant les stages théoriques (rattachés à l'UBM, mais aussi à d'autres universités françaises, la priorité étant donnée au domaine de spécialisation pour l'intervention dans un cadre très précis à l'éstba) et pendant les cours de l'UBM.</p> <p>Pour la prochaine période d'accréditation</p> <p>L'adossement de la formation à la recherche sera renforcée par l'embauche d'un enseignant-chercheur qui interviendra dans le cadre du cursus de l'éstba, notamment</p>

27/35

<p>– Partenariats en matière de recherche</p> <p>– Adéquation des financements aux besoins de la recherche</p> <p>– Valorisation de la recherche</p>			<p>lors des stages pratiques mais aussi des cours d'interprétation du vendredi matin (cf. supra). Il guidera chaque élève dans ses recherches personnelles et questionnements dramaturgiques en lien avec ce qu'il traverse dans sa pratique.</p> <p>De plus, les élèves de la promotion 5 ayant déjà obtenu une licence en Arts du spectacle ou Études théâtrales pourront continuer leur cycle de recherche au niveau master.</p> <p>▲ Université Bordeaux Montaigne : pour la licence (cf. supra) et la mise en place du master, la recherche des intervenants les plus adéquats dans le cadre des stages théoriques d'une semaine précédant les stages pratiques.</p> <p>Dans ce dernier cas, l'éstba et l'UBM peuvent aller chercher au-delà des professeurs bordelais, des spécialistes dans toutes la France, enseignants-chercheurs (Olivier Neveux, École normale supérieure de Lyon) ou personnalités intellectuelles (François Regnault ou encore André Markowicz), les plus à même de délivrer un stage théorique sur un auteur, une période.</p> <p>Pour la prochaine période d'accréditation</p> <p>Un dialogue est en cours avec les interlocuteurs de l'UBM dans le cadre d'un approfondissement du partenariat et la mise en place d'un cycle de niveau master. Celui-ci est toutefois conditionné à la mise en place de plannings coincidents et pertinents entre les deux structures ainsi qu'aux profils de la prochaine promotion qui sera recrutée (nombre de licenciés en Arts du spectacle ou Études théâtrales notamment). Il s'agira des mêmes modalités partenariales sous la forme du bi-cursus et d'une convention triennale étendue.</p> <p>▲ Le partenariat avec l'UBM concernant les cours du mercredi à l'UBM n'engage aucun frais supplémentaire que ceux des droits d'inscription des élèves (prochaine période d'accréditation : ils seront pris en charge non plus par les élèves, mais par l'école qui peut supporter ce coût sur ses fonds propres).</p> <p>Il peut cependant faire l'objet d'une refacturation lorsque les cours sont ouverts spécialement pour l'éstba dans l'objectif d'être au plus près du cursus imaginé par l'éstba et en interaction avec lui.</p> <p>Les stages théoriques en amont des stages pratiques sont entièrement pris en charge par l'éstba et assumés par le budget de fonctionnement global de l'établissement.</p> <p>Prochaine période d'accréditation</p> <p>Le cours d'Histoire du théâtre et l'accompagnement théorique assumés aujourd'hui par une Professeure territoriale d'Enseignement Artistique et agent de la Ville de Bordeaux pour le Conservatoire de Bordeaux évoluera vers des heures d'histoire du théâtre, de dramaturgie, confiées à un enseignant-chercheur ainsi qu'un accompagnement dans la recherche artistique liée aux stages pratiques (avec des cours partagés entre intervenant pratique et enseignant-chercheur), mais aussi aux temps de recherches dans le cadre du cours d'interprétation du vendredi matin.</p> <p>La mise à disposition de la PEA du Conservatoire de Bordeaux jusqu'à son départ à la retraite prochain se convertira en une subvention financière directe à l'éstba. Ces heures jusque-là mises à disposition pourront donc être financées par cette subvention complémentaire compensatrice de la part de la Ville de Bordeaux.</p> <p>▲ Au sein même de la formation initiale, il y a bien une corrélation directe entre stages théoriques et stages pratiques et une invitation à l'expérimentation, à la recherche artistique avec la mise en place d'un temps dédié chaque semaine dans le cadre du cours d'interprétation du vendredi matin.</p> <p>Outre le caractère obligatoire des cours théoriques à l'éstba et l'UBM, l'obtention de la Licence Arts du spectacle conditionne celle du DNSPC, réaffirmant dans la valeur du diplôme le caractère essentiel de la recherche.</p> <p>Pour la prochaine période d'accréditation</p> <p>L'éstba et l'UBM gagneraient à travailler sur la visibilité du rapprochement des deux structures et de leur offre d'enseignements. La compréhension des liens qui unissent l'éstba et l'UBM n'est pas toujours aisée pour un étudiant en quête d'informations. Cela pourrait être facilement réalisable par le biais des sites internet respectifs.</p>
<p>Domaine 3 : Pilotage et gouvernance de l'établissement</p> <p>– Fonctionnement des instances de gouvernance</p>			<p>▲ Le Conseil d'administration de l'École est :</p> <ul style="list-style-type: none"> • équilibré, avec un même nombre de représentants ou personnalités qualifiées par tutelle (2 représentants et 1 personnalité qualifiée pour chacun des 3 partenaires financiers : MC, Région et Ville) ; • en prise directe avec les enjeux et problématiques communes aux établissements de l'Enseignement supérieur (ES) et de l'Enseignement supérieur Culture (ESC), notamment au sein des membres associés avec 5 personnalités proposées par les présidences d'établissements de l'ES et ESC : Université Bordeaux Montaigne (UBM),

28/35

<p>– Démarche qualité (délivrance du supplément au diplôme, mise en place de conseils de perfectionnement, évaluation des enseignements et des formations et prise en compte des résultats, dispositif d'auto-évaluation, etc.)</p> <p>– État du dialogue social</p> <p>– Égalité, diversité et parité</p>		<p>Pôle d'Enseignement Supérieur Musique et Danse (PESMD), École des Beaux-Arts de Bordeaux (ÉBAX), École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de BordeauxX (ENSAPBX) ;</p> <p>• conscient des réalités de territoire en matière de subventionnement, d'activité artistique et d'insertion professionnelle, avec les représentants des tutelles en lien direct avec les compagnies de la Région Spectacle vivant (instructeurs des dossiers de demande de subvention, soutien, apport en coproduction) mais aussi le directeur de l'Office Artistique de la Région Nouvelle-Aquitaine.</p> <p>Tout comme le bureau de l'association, composé du secrétaire général de l'ÉBAX ou encore de l'ancien directeur adjoint du TnBA.</p> <p>Le Comité pédagogique consultatif sera prochainement mis en place dans le cadre de la construction de la 2^e année de cursus de nouvelle promotion (entrante, septembre 2019), pour les années 2020-2021. Il ouvrira de nouveaux horizons artistiques et pédagogiques, grâce à la diversité des profils dont il est composé (à tous les endroits de la "chaîne" des opérateurs artistiques et culturels : transmission, création et diffusion, médiation et ÉAC).</p> <p>Le Conseil pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un temps régulier, tous les trimestres ; - un temps officiel, inscrit au cursus des élèves et prévu contractuellement pour les enseignants réguliers ; - un temps d'échanges triangulaires entre la direction pédagogique, les enseignants réguliers et les représentants des élèves (bilan du trimestre écoulé de la part des 3 instances, état du groupe, relai de ses interrogations ou toute information qu'il souhaite apporter à la connaissance de la direction pédagogique et des enseignants, etc.) - un temps dédié au suivi "sur-mesure" du groupe et de ses individualités : suivi pédagogique précis et argumenté sur le groupe et chacun des élèves... <p>▲ Concertation et dialogue triangulaire entre la direction pédagogique, les enseignants et les élèves :</p> <p>L'équipe de l'estba organise des conseils pédagogiques et entend les enseignants. Au-delà du temps imparti lors de ces derniers, les élèves peuvent également s'exprimer lors de rencontres régulières mises en place à la fin de chaque trimestre avec la directrice, le directeur pédagogique et la coordinatrice, en plus des entretiens individuels prévus tout au long de l'année avec le directeur pédagogique.</p> <p>Pour la prochaine période d'accréditation</p> <p>L'estba proposera et développera ces temps d'échanges collectifs avec les élèves : après chaque stage pratique long et à la fin de l'année scolaire, l'École inscrira au planning des élèves et de l'équipe de direction pédagogique ces rencontres. Des bilans d'étapes qui s'avèrent nécessaires pour les élèves individuellement et la vie du groupe au long cours.</p> <p>Pour la promotion 5, l'École mettra en place une procédure d'évaluation par les élèves des cours techniques et fondamentaux du matin (intervenant régulier), mais aussi des stages théoriques et pratiques (intervenant extérieurs) et ce dans une démarche qui se veut toujours constructive et de responsabilisation des élèves-comédiens. Dans ce sens, ils seront eux-mêmes invités à émettre quelques éléments d'auto-évaluation, façon d'apporter un regard critique sur leur propre pratique (définition des attentes et objectifs, apprentissages, engagement/motivation, etc.). Ces fiches d'évaluation seront ensuite remises aux professeurs concernés et à l'équipe de l'estba.</p> <p>▲ État des effectifs à l'estba pour l'équipe pédagogique et administrative :</p> <p>3 salariés dans l'équipe pédagogique et administrative dont - 1 mi-temps (directeur pédagogique) - 1 temps partiel (attachée à l'administration).</p> <p>Dans le cadre d'une convention de mise à disposition générale (MAD) et de conventions de MAD nominatives (réactualisées pour dans le cadre du montage financier du programme Égalité des chances et de son financement par le Fonds social européen-FSE), ces salariés sont mis à disposition par le TnBA et refacturés à l'estba.</p> <p>Le dialogue social se fait dans le cadre élargi du TnBA, en conformité avec la législation en vigueur au moment des élections de la Délégation Unique du personnel et à la convention collective (CCNEAC). Les dernières élections de la DUP ont eu lieu en mars 2017 et ont élu 4 titulaires et 4 suppléants pour le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, le Comité d'entreprise et les délégués du personnel.</p> <p>Les réunions entre la direction et les délégués du personnel ont lieu tous les mois et l'équipe de l'estba peut solliciter les représentants du personnel pour l'ensemble des questions relevant de leur mission.</p> <p>Les salariés embauchés directement par l'estba représentent un 1 EQTP. En conformité avec la législation en vigueur, il n'y a pas de représentant du personnel pour ces salariés.</p> <p>▲ Égalité, diversité et parité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Égalité salariale et de traitement pour tous les enseignants réguliers du matin et intervenants extérieurs ; - Recrutement à parité de la promotion en formation initiale, stages et Classe intégrée du programme Égalité des Chances (ÉdC) et de l'ensemble des intervenants
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

29/35

<p>– Caractère opérationnel de l'équipe pédagogique</p> <p>– Caractère opérationnel de l'équipe administrative</p> <p>– Caractère opérationnel des locaux et équipements</p>		<p>extérieurs. À noter que la parité est à observer sur l'ensemble du cursus de la formation initiale, i.e. l'ensemble des 3 années de cursus.</p> <p>- Diversité : c'est l'un des principaux enjeux du programme Égalité des chances : apporter une réponse à la difficulté d'accessibilité à l'Enseignement supérieur Culture – étudiée et constatée au niveau national – pour des raisons sociales, culturelles ou géographiques.</p> <p>Pour la prochaine période d'accréditation</p> <p>Cette notion d'égalité des chances sera d'ailleurs au cœur de la formation initiale puisque la promotion 5 côtoiera la première classe intégrée du programme ÉdC à l'occasion de stages mutualisés, de temps de partage d'expériences formels ou informels... Autant d'actions pour la mise en place d'un système de parrainage entre jeunes de la Classe intégrée et de la promotion inscrite en formation initiale.</p> <p>La notion de diversité peut s'exprimer aussi à travers la dimension pluriculturelle et internationale du cursus (enseignants et intervenants extérieurs), mais aussi à travers l'attachement de l'équipe pédagogique à l'exercice du "parcours libre" pendant le concours.</p> <p>▲ Enseignants réguliers des cours fondamentaux recrutés en fonction des axes centraux de la politique pédagogique de l'estba (travail du corps et de la voix notamment), une constance dans l'enseignement comprise comme travail de fond et un suivi exigeant des parcours de chacun des élèves rendus possibles par leur expertise et expérience pédagogique propres (souvent intervenants dans d'autres établissements ESC et/ou artistes de la région), déployés et convoqués notamment lors des conseils pédagogiques et bientôt à l'occasion des comités pédagogiques consultatifs auxquels ils sont logiquement conviés (autre indicateur de la cohésion de cette équipe pédagogique régulière).</p> <p>• Intervenants extérieurs (stages théoriques et pratiques) choisis pour leur connaissance d'un champ de travail particulier – en adéquation avec la stratégie pédagogique de l'École, leur activité déjà confirmée ou prometteuse dans le champ de la création et leur reconnaissance dans le milieu professionnel. Les engagements sont pris sur le très long terme, souvent plus d'un an à l'avance pour s'assurer de la disponibilité des intervenants professionnels rares et souvent très sollicités par leur activité professionnelle.</p> <p>▲ Une direction pédagogique à l'unisson et en prise directe avec les évolutions socio-professionnelles actuelles : Catherine Marnas et Franck Manzoni sont des collaborateurs de longue date. Avant de diriger l'ÉSTBA, ils ont mené de nombreux projets pédagogiques ensemble au sein de l'Atelier volant du Théâtre national de Toulouse (TNT) ou encore des ateliers à l'École régionale d'acteurs de Cannes et Marseille (ÉRACM).</p> <p>Au-delà de son goût pour la pédagogie – héritage de ses années aux côtés d'Antoine Vitez – et de son expérience en tant que professeure au Conservatoire national d'art dramatique de Paris (CNSAD), la metteuse en scène Catherine Marnas imagine l'équilibre global de la formation et son articulation avec la réalité socio-professionnelle de ce métier.</p> <p>Acteur régulier de la compagnie Parnas, Franck Manzoni exerce toujours son métier d'acteur dans les créations de la directrice du Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine (TnBA) ainsi qu'au cinéma, lui permettant un positionnement actif en tant que pédagogue et une connaissance du métier au présent.</p> <p>• Une équipe administrative issue de formations en gestion de la culture (Enseignement supérieur, niveau master) et dont les expériences précédentes en compagnies ou encore au sein de diverses structures artistiques permettent d'encadrer la vie juridique, budgétaire et administrative de l'association ÉSTBA (indépendante de celle du TnBA), mais aussi d'aborder les questions d'insertion professionnelle avec une connaissance du terrain régional.</p> <p>• Une équipe technique du TnBA chevronnée et habituée à travailler avec les élèves-comédiens de l'estba depuis la création de l'école.</p> <p>Le temps de travail de certains personnels n'est pas refacturé à l'école comme : la directrice du TnBA et de l'ÉSTBA, l'administratrice du TnBA, le chef comptable et la comptable du TnBA.</p> <p>▲ Cf. Annexe 1.1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition permanente des locaux du TnBA, à titre gratuit : 3 studios de travail, 2 bureaux (administration et direction pédagogique), bibliothèque, vestiaires et salle de réunion des professeurs et élèves. • Mise à disposition des salles de spectacle du TnBA, à titre gratuit et en fonction de l'activité de création du TnBA : 3 salles de spectacle en ordre de marche (Studio de création, majoritairement utilisé par l'estba, salle Vauthier et la Grande salle Vitez). • Au-delà de son propre équipement technique dans chacun des 3 studios de travail (systèmes son dans les 3 studios et en bibliothèque, projecteurs en studio 3, 2 vidéoprojecteurs dont un mobile, 2 écrans dont un mobile, 2 micros, 1 zoom, 1 appareil photo et 1 caméra et son pied), l'estba bénéficie de l'ensemble du parc technique du TnBA, en fonction de ses besoins liés aux stages pratiques. <p>En conclusion à ces deux items, il est à noter que la totalité des apports du CDN permettent à l'estba et ses élèves un confort de travail qu'en l'état actuel des choses, le seul budget de l'École ne permettrait pas d'offrir.</p>
<p>– Diversité de la population accédant à</p>		<p>▲ Recrutement à parité de chacune des promotions (aussi bien pour la formation initiale, les stages et la Classe Intégrée du programme ÉdC) ;</p>

30/35

<p>la formation</p> <p>– Accompagnement et suivi interne des étudiants (suivi de cohorte)</p> <p>– Condition de vie des étudiants</p> <p>– Politique de stage et de mise en situation professionnelle</p> <p>– Suivi de l'insertion professionnelle</p>			<ul style="list-style-type: none"> • Promotion dont les jeunes sont issus <ul style="list-style-type: none"> - de tous les milieux sociaux ; <p>Indicateurs : enquêtes ministérielles SISE avec quelques variables renseignant les catégories socio-professionnelles des parents notamment, taux de boursiers (en 2018-2019, 50 % des élèves sont éligibles aux bourses du CROUS, dont la moitié à des niveau d'échelons supérieurs à 4).</p> <ul style="list-style-type: none"> - de territoires géographiques différents (candidats originaires de toute la France, mais aussi de l'Europe et plus rarement d'autres pays à l'international, l'École exigeant de ses candidats une bonne maîtrise de la langue française) ; - de différentes formations initiales avant l'intégration à l'éstba : conservatoires (CRR, CRD, CRI, CRM), écoles ou cours privés, compagnies professionnelles... <p>Cette attention à la diversité sociale, géographique et culturelle, se manifeste aussi lors du concours.</p> <p>Nous veillons, avec beaucoup de précaution, à ce que le concours ne soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ni intimidant : vigilance aux conditions d'accueil des candidats (équipe d'accueil dédiée et encadrée par la coordination de l'École, la possibilité offerte aux candidats de pouvoir s'échauffer dans 2 studios de répétitions de l'école, de se restaurer si besoin...); - ni discriminant : possibilité pour le 1^{er} tour d'avoir une réplique sur place (les actuels élèves en formation), possibilité pour le 2nd tour d'être logé chez les abonnés du TnBA le temps du stage probatoire de 5 jours ; le jury entend les scènes dialoguées contemporaines et classiques jusqu'au bout, reste attentif à l'état de stress des jeunes candidats... <ul style="list-style-type: none"> • La mise en place du programme ÉdC permet d'œuvrer dans le sens de la diversification des publics intégrant les formations de l'Enseignement supérieur Culture, puisque l'enjeu même de celui-ci est de rendre plus accessibles ces établissements ESC Théâtre pour des jeunes éloignés culturellement, socialement ou géographiquement. <p>Pour l'heure, le programme ÉdC reçoit le soutien du Fonds social européen (FSE), la Région Nouvelle-Aquitaine, d'un mécène particulier. Les recherches de financements sont toujours à l'ordre du jour notamment pour la Classe intégrée dont le coût est important (prise en charge de l'hébergement des jeunes pendant toute l'année scolaire, de leurs frais de concours, etc.).</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ • Un suivi de la scolarité et administratif encadré didactique en vue d'une autonomisation des élèves La coordination des études assure les inscriptions administratives à l'UBM, le suivi des DSE (dossier social étudiant) en lien avec le CROUS et l'assistante sociale chargée du suivi des élèves inscrits à l'éstba, des demandes de FNAUAC (fonds national d'aide d'urgence annuelle culture), de logement (structures ressources, veille administrative sur les problématiques de cautions locatives ou d'avance du dépôt de garantie, la mise en réseau avec les équipes du TnBA et anciens élèves pour les primo-arrivants), suivi des paiements ou exonérations de la CVEC (contribution de vie étudiante et de campus), etc. Cet accompagnement et ce suivi dans les premières démarches administratives, notamment dans le cas des primo-arrivants, ont pour finalité l'autonomisation de l'élève. Ils permettent l'identification des personnes ressources sur un territoire souvent inconnu pour la plupart de la promotion lors de sa première année d'études à Bordeaux. • Un suivi social régulier : des points annuels sont effectués avec l'assistante sociale du CROUS en charge du suivi des élèves de l'éstba, aussi et par ailleurs en contact tout au long de l'année pour alerter l'équipe de l'éstba en cas de besoin (aide ponctuelle d'urgence par exemple). ▲ • Accès aux services étudiants de santé mis en place par l'Université, en sus du carnet de contacts médicaux mis en place et à disposition des élèves (livret de l'élève) ; • Prise en charge des repas du midi tous les jours de la semaine, grâce au partenariat établi depuis la création de l'école avec le Conservatoire de Bordeaux (à deux pas de l'École). ▲ Outre la mise en situation professionnelle dès la première année par le biais de stages dirigés par des intervenants en activité, mais aussi des projets en dehors de l'éstba (lectures publiques par exemple à l'Opéra national de Bordeaux, la Bibliothèque de Bordeaux...), les situations "professionnalisantes" sont de plus en plus fréquentes entre la 2^e et 3^e années, jusqu'à parvenir en dernière année exclusivement à des présentations publiques prévues sur au moins 3 jours dans les salles du CDN. Ex : les projets personnels ou Cartes blanches, permettent aux élèves de mener du début à la fin leurs créations, traversées par des problématiques à la fois techniques et budgétaires, abordées avec les équipes de l'École. ▲ • Un suivi personnalisé et en lien avec le CDN et son réseau (autres CDN, ou encore Scènes nationales-5N et Scènes conventionnées-5C coproductrices sur des projets en commun) : <ul style="list-style-type: none"> - embauche des anciens élèves sur les créations de Catherine Marnas ; - embauche des anciens élèves pour les formes à balader sur le territoire (décentralisation), en sus des actions ÉAC dont ils peuvent être en charge ; - connaissance des projets en construction (compagnies sollicitant par ailleurs le TnBA pour un soutien en coproduction ou accueil en résidence) ; - une veille sur les appels à projet, résidences d'artistes, auditions, castings assurée en collaboration avec la direction du TnBA et la coordination de l'éstba ; - un accompagnement ponctuel pour répondre à des demandes spécifiques (par exemple : conseils artistiques, expertise administrative et budgétaire, etc.). • Un dispositif d'insertion professionnelle dédié
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

31/35

			<p>Financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, il accompagne les anciens élèves de l'École depuis la sortie de la première promotion en 2010. Il permet les premiers pas de jeunes diplômés de l'éstba et favorise leur insertion professionnelle jusqu'à trois ans après leur sortie de l'École au sein de productions qui tournent au niveau national, voire international.</p> <p>Aide spécifique à l'emploi, il peut être sollicité par les compagnies ou structures de production et attribué par une commission interne qui se réunit deux fois par an. Grâce à une communication ciblée (compagnies de la région, conventionnées par les DRAC au niveau national), l'École voit le nombre d'auditions organisées à Bordeaux ou à Paris augmenter.</p> <p>Pour la prochaine période d'accréditation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un suivi chiffré et statistique sur la dernière promotion diplômée (en plus du dispositif d'insertion pouvant également servir d'outil de mesure dans le suivi des projets auxquels participent les anciens élèves), adapté et perfectionné dans ses modalités de réponse et la nature des informations qu'il sollicite, dans la perspective d'une étude statistique. <p>Moyens pouvant être mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relais des actualités artistiques et professionnelles des 2 dernières promotions (site internet de l'École, relais sur la newsletter ou encore les réseaux sociaux), l'objectif étant de contrer cet effet de "creux de la vague" pour la promotion ne bénéficiant plus du dispositif du fonds d'insertion. - Demande systématique aux compagnies sollicitant l'éstba pour des auditions à l'ouverture des auditions, lorsque cela est possible, à toutes les promotions de l'éstba - Point individuel à chaque nouvelle année (mise à jour de la situation et coordonnées personnelles s'il y a lieu, informations sur les employeurs réguliers – compagnies ou opérateurs culturels –, type de régime pour le salariat, projets artistiques en cours ou à venir sur la saison, etc.).
<p>Domaine 5 : Inscription territoriale</p> <p>– Liens et partenariats avec les structures artistiques et culturelles</p> <p>– Partenariats socio-professionnels</p>			<ul style="list-style-type: none"> ▲ • Un ancrage territorial et pérenne avec des partenariats nombreux et très divers La liste des partenaires pédagogiques ou artistiques qui intègrent ponctuellement ou plus durablement le cursus de l'école est longue. La pluralité des disciplines proposées dans le cadre de la formation initiale permet justement de faire appel à de nombreux partenaires pour faire découvrir un champ d'action et poursuivre le travail quotidien de développement des capacités corporelles, d'élargissement du champ de jeu et de ses registres en évoluant dans d'autres domaines artistiques (Compagnie Révolution/Anthony Egéa pour les cours de Danse hip-hop, l'association Au fil de Soi pour les cours de Technique Alexander, les professionnels en Sophrologie et Ostéopathie pour des cours d'anatomie et analyse des composantes comportementales et physiologiques), ou encore l'Institut Cervantès pour des cours d'espagnol... • Des partenaires de projets artistiques pluriels et pensés à l'aune d'une stratégie de projet définie dans le temps du cursus et en collaboration avec l'artiste en charge de ce dernier. Ces partenaires peuvent être amenés à évoluer en même temps que le projet pédagogique d'une promotion à l'autre. Ils font la plupart du temps l'objet d'un projet particulier assorti d'une présentation publique permettant ainsi aux élèves d'apprivoiser l'exercice de la présentation publique dans des contextes très différents. Quelques exemples : des lectures à la Fondation pour la Culture et les Civilisations du Vin, à l'Opéra national de Bordeaux, aux Escapes littéraires de Bordeaux, des impronptus dansés collectifs et théâtraux dans le cadre de la Nuit des musées au CAPC-Musée d'art contemporain de Bordeaux ou encore à la Bibliothèque de Bordeaux (dans le cadre de la reprise d'une Carte blanche : la performance <i>La Parle</i>), présentation du spectacle de fin d'études au Festival des Abbatoirs d'Eymoutiers (Haute-Vienne). <p>Pour la prochaine période d'accréditation</p> <p>Ces divers partenaires pourront être structurés autour de deux grands types de collaboration : d'une part, les partenariats liés directement à la pédagogie et ceux liés à la pratique et son ancrage dans des problématiques et enjeux de société contemporains à partir du terrain. L'enjeu de transmission en sera le cœur (transmission d'une pensée pour collaborer ensemble, mais aussi d'une pensée artistique), adossant ainsi à ce dernier type de partenariat une première appréhension de l'ÉAC d'une façon large, primordiale, indirecte et détournée : il ne s'agit pas de faire des ateliers de théâtre en direction d'un public spécifique, mais davantage de mettre en dialogue des personnes qui participent à un même objet artistique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ • Avec des organismes de formation professionnelle spécialisés dans le cadre de leur obtention de l'Habilitation électrique, ou encore de leur brevet de Sauveteur Secouriste du Travail-SST • au cœur du TnBA : connaissance de l'environnement socio-professionnel tout en sensibilisant les élèves aux enjeux d'un théâtre public et de ses missions d'accessibilité <ul style="list-style-type: none"> - découverte et évolution artistique des élèves-comédiens au sein d'une maison de création (vie de l'entreprise, organisation des services, types de métiers, administratifs, techniques et artistiques reliés au CDN) - confrontation au monde du travail et de l'entreprise : en tant qu'ouvriers, les élèves sont salariés du TnBA (accès aux comptes rendus de la DPU,

32/35

		<p>procédures et instances de représentations du personnel, etc.).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture vers la société civile (projet en 2016-2019 avec le groupe local de La Cimade), autour d'une thématique citoyenne. <p>Forcée de l'expérience menée tout au long du cursus de la promotion 4 avec l'association d'aide aux migrants, l'éstba renouvellera le défi avec la promotion 5 autour de grands enjeux de société dans le cadre d'une politique partenariale structurée et intégrée au cursus (cf. supra).</p>
<p>– Partenariats institutionnels</p>		<p>▲ Une diversité de partenaires locaux à l'image des missions d'une École supérieure d'Art et d'un périmètre d'actions étendu jusqu'à la société civile au service d'un projet pédagogique engagé</p> <p>- CROUS Bordeaux : suivi de la scolarité des élèves en formation initiale (point annuel et suivi des DSE, demandes de bourses et logement), optimisation des conditions de vie (conseil et veille juridique et administrative du CROUS pouvant bénéficier à certains élèves de l'École qui s'en fait le relais).</p> <p>Résultat : un accompagnement individualisé rendu possible et efficient (identification des interlocuteurs concernés par les élèves), le plus adapté et propice à un engagement fort souvent commun à toutes les écoles supérieures d'art.</p> <p>- Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud, établissement d'enseignement artistique spécialisé :</p> <p>Les liens sont tout d'abord historiques : l'éstba a été créée en lien avec les équipes enseignantes du Conservatoire (mise à disposition d'une équipe enseignante pour les cours techniques et fondamentaux du matin et de l'ancien responsable pédagogique). Tandis que jusqu'en 2016, il s'agissait encore d'une mise à disposition (valorisée par une subvention équivalente par la Ville de Bordeaux), l'École gagne en autonomie peu à peu et réinvente des liens pédagogiques avec l'équipe du Conservatoire : ouverture de certains cours lors de journées découvertes à destination des jeunes inscrits en Cycle d'orientation professionnelle (COP), rencontres et échange d'expérience autour d'une même pratique avec les élèves-comédiens inscrits en formation initiale...</p> <p>Pour la prochaine période d'accréditation</p> <p>La mise en réseau de l'éstba avec ces partenaires est d'autant plus pertinente qu'elle peut déboucher sur des partages d'expériences, comme avec la Compagnie Révolution, première formation professionnelle pour le hip-hop, financée par le Fonds social européen (comme le programme Égalité des Chances de l'éstba). L'éstba désire se rapprocher de l'Agence Livre Cinéma Audiovisuel (ALCA) de la Région Nouvelle-Aquitaine afin de définir des modalités de partenariat de projets artistiques et de soutien à l'insertion des jeunes diplômés de l'éstba (soutien à la création, à la production cinématographique et audiovisuelle). Elle peut compter pour cela sur l'ÉBAX qui travaille régulièrement avec l'ALCA. Le travail mené en lien avec les étudiants de l'École supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux (ÉBAX), soutenu par l'ALCA par ailleurs (ÉBAX étant porteuse du projet plus globalement) en mars 2019 "Le Temps scellé", a permis l'identification des prochains interlocuteurs de l'éstba et une première prise de contact avec l'agence.</p>
<p>– Articulation avec l'environnement régional de formation supérieure</p>		<p>▲</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec l'Enseignement supérieur (ES) et plus particulièrement l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) - convention triennale et avenants annuels pour encadrer les cours, séminaires et travaux dirigés dans le cadre de la double diplomation ; - approfondissement de ce partenariat avec la construction d'un master pour la prochaine promotion et l'accueil sur des projets éstba d'étudiants de l'UBM en master Expérimentations et recherches dans les arts de la scène sur des stages dans le cadre d'une convention de stage. • De nombreux partenariats avec d'autres établissements Enseignement supérieur Culture (ESC) et la question de la collaboration entre étudiants d'une même pratique ou au contraire évoluant dans d'autres champs artistiques : un contexte favorable pour des rencontres professionnelles futures... - Académie de l'Union-École supérieure professionnelle de théâtre du Limousin (cours partagés) : là aussi, il s'agit de favoriser les espaces de rencontres, de recherches collectives et partagées, d'interroger ses habitudes de travail avec des collectifs de jeu un peu différents (puisque mélangés entre écoles). À noter que les élèves de la promotion 5 intégreront la programmation du Festival l'Union des Écoles en juin 2020. - Pôle d'Enseignement supérieur Musique et Danse (PESMD) : au-delà de l'échange de compétences pédagogiques entre 2 intervenants issus du PESMD et de l'éstba, les deux structures se font le relais de projets transversaux pouvant être menés entre élèves-comédiens et élèves-musiciens. Pour les promotions 3 et 5, le PESMD et l'éstba imaginent un projet commun où les élèves se côtoieraient pour créer un objet artistique ensemble (spectacle de sortie autour des <i>Comédies barbares</i> en 2016 ou atelier pratique en 2019-2020 autour d'une œuvre <i>Peer Gynt</i>, encadré par la metteuse en scène Catherine Marnas et le chef d'orchestre Eduardo Lopes). - École supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux-ÉBAX (cours partagés et collaboration des étudiants dans le cadre des projets personnels des élèves de l'éstba) ou encore l'Institut international Image et Son de Bordeaux-3IS (convention de partenariat, mise en situation de tournage pour les élèves de l'éstba et adaptation du mode de jeu Face Caméra) : ces partenariats permettent de collaborer autour de projets transdisciplinaires, parfois hybrides. Mis en contact pendant leur formation, les étudiants peuvent ainsi suivre les parcours artistiques de chacun et collaborer ensemble une fois sortis de l'école.
<p>– Actions en matière d'éducation artistique et culturelle</p>		<p>▲</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pendant la formation, les élèves sont amenés à rencontrer le public au détour d'actions menées avec le service des relations avec les publics du TnBA : répétitions et classes ouvertes suivies de rencontres avec les publics. Certains ont déjà pu mener des ateliers théâtre avec divers publics (enfants de parents réfugiés, le public de la Bibliothèque de Bordeaux...); • Après l'obtention de leur diplôme, les jeunes comédiens sont associés à de nombreuses actions en direction des publics : <ul style="list-style-type: none"> - auprès des publics jeunes, via des ateliers de pratique théâtrale avec les lycéens, parfois éloignés (avec des parcours à la découverte des écritures contemporaines pour des collégiens éloignés géographiquement de structures culturelles);

33/35

		<p>- auprès des publics empêchés, via des ateliers de pratique théâtrale au sein de la Maison d'Arrêt de Gradignan ou auprès de patients d'un centre d'activités thérapeutiques à temps partiel (CATTP)...</p> <p>Prochaine période d'accréditation</p> <p>La proximité avec le CDN permettra d'imaginer, dès la 2^e année de formation, des modules "formation de formateurs" en lien avec les équipes des relations avec les publics, mais aussi avec les artistes compagnons du projet du CDN en charge d'ateliers et d'action de médiation auprès des différents publics.</p> <p>À cette occasion, la promotion en formation pourra être amenée à travailler sur le terrain avec d'anciens élèves, alors eux-mêmes "passeurs d'expérience".</p> <p>À noter également que la démarche partenariale intégrera cette dimension de sensibilisation et d'éducation artistique et culturelle en lien et prise directs avec le projet.</p>
<p>Domaine 6 : Dynamiques nationale et internationale</p> <p>– liens et partenariats avec les structures artistiques et culturelles</p>		<p>▲</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il s'agit de partenariats liés à des projets artistiques, pédagogiques et imaginés autour d'eux. Ils varient donc d'une année sur l'autre, d'une promotion à l'autre, mais permettent à chaque fois d'apporter une belle visibilité aux promotions concernées de l'École (par exemple, Festival d'Avignon avec <i>El Syndrome</i> pour la promotion 3). Il est en commun cependant un enjeu majeur à toutes les écoles supérieures d'art dramatique : la visibilité des spectacles de fin d'études à Paris, de leurs jeunes très bientôt sur le marché de l'emploi, face, pour l'heure, à la disparition du Festival des Écoles du théâtre public du Théâtre de l'Aquarium (La Cartoucherie). Alors que cette année, l'École présentera dans le cadre de 3 représentations son spectacle de fin d'études aux Ateliers Berthier de l'Odéon mis en scène par Sylvain Creuzevault (artiste associé du théâtre national), l'École a tout de même tenu à faire partie de ce Festival, long partenaire de route de l'École pour les trois promotions précédentes. • Théâtre Ouvert, Centre national des dramaturgies contemporaines : un partenaire pédagogique au long cours qui trouve toute sa place au sein d'une école ouverte aux écritures contemporaines et leurs auteurs, à la recherche artistique appliquée, en lien avec ses "fabricants". Les élèves analysent textes et tensions dramaturgiques en confrontation avec leur créateur en 1^{ère} et 2^e année de cursus, pour enfin participer à un laboratoire, une mise à l'épreuve du plateau d'un texte pendant 15 jours, en présence de son auteur et d'un metteur en scène invité. Partenariat renouvelé pour la période 2019-2022, selon les mêmes modalités que pour la promotion précédente.
<p>– partenariats socio-professionnels</p>		<p>▲</p> <p>Liens durables tissés avec d'autres maisons de création, attentives à l'émergence artistique et soucieuse de s'en faire les porte-voix.</p> <p>Il s'agit de CDN, proches de celui dirigé par la directrice de l'éstba, comme celui de Tours ou encore de Dijon, qui permettent aux élèves-comédiens de l'éstba de pouvoir être recrutés, alors qu'ils sont encore en formation, pour intégrer les équipes artistiques de ces maisons : la Jeune Troupe Région Centre Val de Loire-JTRC pour le Théâtre Olympia à Tours (2 élèves de la promotion 3 recrutés de 2017 à 2019, recrutement en cours pour la promotion 4 pour la période 2020-2022) et l'ensemble des artistes associés pour le Théâtre Dijon-Bourgogne (après un stage d'une semaine en mai 2019, Benoît Lambert, directeur du Théâtre Dijon-Bourgogne, pourra proposer à 4 élèves de rejoindre son équipe artistique pour un an et demi).</p> <p>Pour la prochaine période d'accréditation</p> <p>L'éstba imagine un partenariat encore en construction à ce jour avec une Agence Artistique à Paris permettant un accompagnement des premiers pas dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel de la promotion sortante.</p> <p>En ce sens, l'éstba est également régulièrement sollicitée par des directeurs de casting basés à Bordeaux et Paris, grâce à la veille et mise à jour de ces contacts et une visibilité de l'école accrue sur les réseaux sociaux, véritables terrains de recherches pour ces métiers-là.</p>
<p>– partenariats institutionnels</p>		<p>▲</p> <p>La mise en place de partenariats institutionnels est liée à l'activité de formation de l'éstba et plus particulièrement à sa politique d'ouverture internationale. Elle pourra compter par exemple sur la fondation franco-japonaise Sasakawa dans la mise en place organisationnelle du voyage d'études, tandis qu'elle avait pu être en lien avec l'Institut français d'Argentine dans un contexte similaire : le voyage d'études à Buenos Aires.</p> <p>Par ailleurs, ces voyages d'études – éligibles à l'utilisation de fonds collectés dans le cadre de la Taxe d'Apprentissage (TA) – bénéficient jusqu'en 2018 assez significativement à cette ouverture européenne et internationale. Au-delà de partenariats qui fléchent leur TA vers l'éstba (fonds fléchés collectés par les OCTA), l'AFDAS – elle-même OCTA – par le biais des demandes d'attribution de fonds libres a également permis le soutien financier de ces voyages ainsi que du programme Égalité des chances de l'éstba pour 2019.</p> <p>Cet apport aujourd'hui menacé par la Loi Avenir constitue, malgré le pourcentage assez faible qu'il représente dans le budget global de l'éstba, un frein quant au montage financier de ces projets assez conséquents budgétairement.</p> <p>Par exemple : La collecte sur les salaires 2018 sur les salaires 2017 et appliquée sur le budget 2019 est 23 521 € dont plus de 16 000 € de fonds libres attribués après la commission de l'AFDAS (et dont 5 000 € pour un grand axe défendu par l'AFDAS : Mixité sociale dans le cadre du programme EdC de l'éstba).</p>

34/35

<p>– relations européennes</p>		<p>La collecte 17 sur les salaires 16 et appliquée sur le budget 2018 était de 13 434 € dont 5 600 € de fonds libres. La collecte 16 sur les salaires 17 et appliquée sur le budget 2017 était de 11 630 € dont 5 587 € de fonds libres.</p> <p>▲ Lors de voyages d'études, les relations avec des opérateurs culturels européens se tissent autour d'un objectif pédagogique double :</p> <ul style="list-style-type: none"> - confronter les élèves à des professionnels étrangers, porteurs d'une pédagogie spécifique à leur pays et expérimentée aux côtés des jeunes qui la suivent habituellement (formations, écoles dépendantes à ces structures) ; - la mise en situation professionnalisante, grâce à des projets en immersion donnant lieu à des présentations publiques. <p>Ainsi, l'éstba a déjà tissé des liens avec Berlin puis Madrid, au sein de deux structures emblématiques : Berliner Arbeiter Theater de l'École supérieure d'Art dramatique Ernst Busch (promotion 3) et la Compañia nacional de Teatro clásico (promotion 4) et son école La Joven à Madrid. L'École accueillera pendant un mois les jeunes élèves de La Joven sur un stage pratique dirigé par Catherine Marnas avec la promotion 5.</p> <p>Pour la prochaine période d'accréditation</p> <p>L'École a pour projet son intégration dans le programme Erasmus +, qui pourrait prendre la forme à la fois d'un accueil d'étudiants étrangers au sein de la promotion en formation initiale de l'éstba et d'une dernière année d'études à l'étranger pour les élèves de l'éstba. Cependant continuer à mener de front plusieurs projets – lancement et pérennisation dans le temps de projets dédiés à la formation initiale ou encore au programme Égalité des Chances – paraît pour l'heure prématuré, alors que les ressources humaines sont mobilisées sur la structuration de partenariats déjà existants que l'École désire voir confirmés dans le temps...</p>
<p>– relations internationales</p>		<p>▲ Les voyages d'études à l'international sont pensés de la même façon, adossés à une structure théâtrale et, lorsque cela est possible, à une cellule d'enseignement. Ainsi, la promotion 3 a pu découvrir l'école du metteur en scène Claudio Tolcachir, Timbre 4.</p> <p>L'ouverture à l'international offre la possibilité aux élèves-comédiens d'expérimenter d'autres systèmes de production théâtrale (en Argentine, promotion 3) et voir comment ceux-ci peuvent être une véritable force de création, dans des pays où le théâtre indépendant exprime toute sa vitalité malgré des contextes historiques et géopolitiques parfois très différents.</p> <p>Prochain voyage d'études au Japon pour la promotion 5.</p> <p>La coordination du projet pourra être assurée en amont sur place par des opérateurs du champ artistique japonais. Le financement de ce voyage d'études est assuré en grande partie par le budget de fonctionnement de l'éstba mais pourra être complété par d'autres soutiens financiers comme la Fondation franco-japonaise Sasakawa, l'Institut français-Paris...</p> <p>Les relations internationales se pensent au-delà de la formation initiale.</p> <p>L'éstba participera à l'automne 2019 au Festival L'Univers des mots (Conakry, Guinée), en permettant à 3 élèves sortants (promotion 4) de participer aux rencontres entre auteurs, metteurs en scène et acteurs français et africains pendant un mois, dans le cadre d'un temps dédié, de recherche et d'expérimentation pouvant avoir une suite (création puis tournée en France).</p>